

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

L'IMPOT SUR LE REVENU

La Chambre entame aujourd'hui l'étude du projet d'impôt sur le revenu. Peut-on espérer une solution conforme aux exigences réelles de la situation nationale et d'une saine économie politique? Evidemment, non.

Il n'y a peut-être pas, à la Chambre, dix hommes aptes à comprendre la nature exacte d'un problème de cette complexité, encore moins sa portée ultime sur l'économie générale de la nation et la situation particulière des diverses catégories de contribuables. Et puis, nos politiciens ont d'autres soucis. La fatigue et l'énervement les poussent à mettre fin sans plus tarder à une session prolongée en plein cœur d'été. L'affolement sincère ou simulé de la guerre trouble leur jugement et fausse leur rayon visuel. Et, par-dessus tout, l'expectative d'une élection générale leur fait voir toute question sous l'angle faux et étroit des préoccupations électorales.

Le vice principal du régime parlementaire, depuis surtout que l'absurde régime des partis l'a rendu plus pernicieux encore, c'est précisément que les problèmes les plus graves et les plus complexes sont résolus par des incompétents, non point en raison de l'intérêt national et du mérite intrinsèque de la question en jeu, mais dans l'unique intérêt des partis — sans parler des motifs, jamais absents, de lucre et d'intérêt personnel.

En principe, l'impôt sur le revenu est peut-être le plus équitable, ou le moins exécrable des impôts. Encore faut-il qu'il soit proportionné à la surface imposable de chacun tout en assurant à l'Etat un maximum de rendement. S'il obère les contribuables les moins en état d'y faire face, c'est l'impôt qui perturbe l'économie générale, ou encore si sa perception exige, en raison de circonstances particulières, un mécanisme coûteux, lourd et compliqué, il peut facilement dégénérer en un régime d'exactions fort dommageable aux contribuables et peu rémunérateur pour l'Etat.

Dans son discours du budget, le ministre des Finances avait signalé quelques-unes des objections qui militaient victorieusement, à son avis, contre l'établissement d'une taxe sur le revenu : rareté des fortunes privées, productivité de revenus permanents ; virtuelle stagnation des traitements, des salaires fixes et des revenus professionnels, qui devront fournir la grosse part des taxes projetées ; par contre, augmentation énorme du coût de la vie, qui diminue d'autant la surface d'impôt de chaque contribuable. "Si nous devons recourir à ce genre d'impôts, disait-il, il y a "vraiment mieux l'imposer en temps de paix, alors que le prix de la vie "aura repris son cours normal." Il signalait ensuite les conditions anormales du pays, qui rendraient la perception de ces taxes beaucoup plus coûteuses qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, tout en rapportant beaucoup moins au fisc. "A tout prendre", ajoutait-il, "je considère que le gouvernement canadien ne doit pas recourir à l'impôt sur le revenu, à moins que la nécessité s'en fasse sentir."

Ainsi, il y a trois mois à peine, le ministre des Finances prenait, au nom du gouvernement, l'engagement virtuel de ne pas faire ce qu'il propose aujourd'hui. C'est comme pour la conscription : une culbute entraîne l'autre. Du reste, sir Thomas White ne l'a pas caché : c'est uniquement pour faire face aux dépenses additionnelles qu'entraînera la levée de nouvelles troupes que le gouvernement veut taxer désormais les revenus. Nous verrons plus loin qu'il a un autre objectif : soulager les profiteurs de guerre.

Les libéraux qui ont voté la conscription n'ont pas goûté cette déclaration du ministre. Ils ne sont guère pressés de laisser apercevoir à la masse des contribuables les conséquences économiques du régime militaire prussien qu'ils ont décidé de nous imposer. MM. Graham et McLean, entre autres, ont protesté contre le lien direct établi par le ministre entre la conscription et l'impôt. M. White a tenu bon. Il a même eu le courage de réitérer ses appréhensions du 24 avril. Manifestement, le ministre des Finances éprouve une égale répugnance pour la cause et pour la conséquence. Comme en maintes autres circonstances, il a mis la responsabilité au compte de ceux qui veulent poursuivre l'effort de guerre jusqu'à ses extrêmes limites. Il faut lui savoir gré de cette demi-franchise. Plus le peuple sentira le poids de la guerre, plus tôt se décidera-t-il à mettre un frein au délire de ceux qui mènent le pays au suicide et à la ruine.

Le loisir et la compétence me manquent pour analyser à fond le principe et la portée de ce projet, qui constitue une révolution dans notre régime fiscal. Bornons-nous, aujourd'hui, à en signaler les principales anomalies et les injustices les plus graves.

Tous les revenus, traitements, profits de commerce, gains professionnels, etc., sont frappés d'une taxe, à partir de \$2,000 pour les célibataires et les veufs sans enfants et de \$3,000 pour les contribuables mariés.

Cette distinction toute rudimentaire est absolument insuffisante. D'abord, compter au même titre le revenu fixe d'un immeuble ou d'un placement de tout repos, les profits plus aléatoires du commerce, et le traitement d'une fonction ou d'un emploi quelconque, c'est une absurdité. Le revenu d'un immeuble ou d'un capital — le seul véritable revenu — subsiste et continue de s'accroître, indépendamment du travail et de la volonté de celui qui en jouit. En cas de mort, il continue de profiter aux héritiers. Les profits du commerce sont déjà beaucoup plus précaires. Néanmoins, dans la plupart des cas normaux, un commerce bien établi constitue une valeur de rapport tout des héritiers, en cas de décès du bénéficiaire, peuvent tirer parti. Le traitement attaché à la fonction, sauf les rares cas où une pension de retraite s'y attache, et les gains professionnels, dépendent entièrement de l'existence, de la santé et du travail personnel de celui qui les touche. Avant de les assimiler à un revenu, il faut en déduire au moins l'équivalence d'une forte prime d'assurance contre la maladie et la mort. Que de familles, aujourd'hui frappées d'impôts en raison d'un traitement d'apparence opulente, seront demain dans une situation voisine de la misère!

Mais l'inégalité la plus incongrue du projet de loi est celle qui a trait à l'état matrimonial. Nombre de célibataires ont des charges de famille plus onéreuses que celles d'une foule de gens mariés. Le ministre l'a reconnu — sans rien suggérer pour y faire droit. Et puis, parmi les gens mariés, il y a une différence énorme de situation entre les ménages sans enfants et les familles de huit, dix ou douze. On ne prétendra pas, assurément, que la surface d'impôts d'un célibataire qui soutient sa mère veuve et quatre, cinq ou six frères et sœurs est égale à celle d'un jeune ménage sans enfants ; non plus, que le père de huit ou dix enfants en bas âge peut aisément défrayer d'un traitement d'un revenu de trois ou quatre mille dollars l'équivalent de ce que versera au fisc, sur un revenu absolument égal, le chef de la traditionnelle famille américaine, ou ontarienne, composée de Monsieur, Madame et Toutou, le chien favori.

Du moment que l'on admet le principe du dégrèvement en raison des charges de famille, il faut l'appliquer avec méthode et équité.

Il vaudrait beaucoup mieux diminuer de moitié la marge initiale d'exemption, fixer le premier degré d'impôt à 2%, et dégrever chaque contribuable à raison du nombre de personnes à sa charge. Supposons que la base de dégrèvement soit fixée à \$1,000 pour la femme ou la mère veuve, à charge de son fils, et à \$250 pour chaque enfant, frère, sœur ou autre personne à la charge du contribuable, on obtiendrait ce résultat : un célibataire sans charge aucune paierait 2% sur l'excédent de \$1,000 de revenu, 4% sur l'excédent de \$2,000, et ainsi de suite, pro-

gressivement, comme dans le projet actuel. Un contribuable marié ou fils de veuve ne commencerait à payer qu'à compter de \$2,000 de revenu, de \$2,250 s'il a un enfant ou un frère à sa charge, \$2,500 s'il en a deux, et ainsi de suite. Les serveurs devraient être comptés comme personnes à la charge du contribuable et assurer à celui-ci un droit de dégrèvement en raison d'un serviteur par cinq personnes. Ceci augmenterait la marge de dégrèvement de \$250 pour une famille de cinq, et de \$500 pour une famille de dix.

Si l'on objecte que cette distinction compliquerait le mécanisme de la perception et ouvrirait la porte à des contestations, voire à des fraudes, la réponse est facile. Cet inconvénient tient à la nature même de l'impôt sur le revenu. Il sera beaucoup plus difficile pour l'Etat de s'assurer du chiffre réel des revenus de chaque contribuable que du nombre de personnes à sa charge. Il se trouvera beaucoup moins de fraudeurs parmi les honnêtes pères de nombreuse famille que parmi les "hommes d'affaires" cossus et leurs légitimes épouses, qui s'arrangent déjà pour frauder les lois divines et humaines en restreignant le nombre de leurs rejetons.

Non, il n'y a aucune raison valable pour empêcher le gouvernement et le parlement de modifier en ce sens le projet du ministre des Finances. C'est le défaut capital de cette mesure qui semble avoir été aussi peu mûrie que la loi de conscription.

Henri BOURASSA.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU FRANÇAIS

Il n'est pas un journal américain qui ne nous apporte un nouveau témoignage de la valeur économique du français.

Un peu partout, à l'heure actuelle, on donne des cours de français aux jeunes officiers qui s'en vont en France. De jeunes Franco-Américains reçoivent, à cause de leur connaissance du français, des postes de confiance. On pressent que plus la guerre multipliera les relations entre les deux pays, plus la connaissance du français sera utile et fructueuse.

Même expérience, sur une moindre échelle, au Canada. On peut s'indigner quand le sénateur Choquette demande que les représentants du Canada aux conférences internationales connaissent celle des deux langues officielles du pays qui leur permettra de comprendre quelque chose aux délibérations. Mais le fait reste que le français est la langue diplomatique internationale, qu'en dehors des Etats-Unis et de l'Empire britannique, il est la grande langue commerciale.

Ceux qui, à la connaissance de l'anglais, joignent celle du français se trouvent donc supérieurement armés pour toutes les luttes.

Mais il faut que cette connaissance du français soit suffisante, que les jeunes gens sachent parler et écrire correctement le français, qu'ils aient donc appris de façon intelligente.

En s'opposant aux fausses méthodes du règlement XVII, en se tenant aux méthodes traditionnelles, nos compatriotes ontariens ont non seulement défendu un principe et une tradition, mais ils ont servi les meilleurs intérêts matériels de leurs enfants.

Et l'on s'en apercevra chaque jour davantage.

D. H.

"CONSCRIPTION"

UN BEAU SUCCES

Tout annonce que *Conscription*, la nouvelle brochure anglaise de M. Bourassa, obtiendra un beau succès. Déjà les commandes affluent de toutes les parties du pays.

Conscription se vend 10 sous l'exemplaire franco, \$1 la douzaine franco.

Pour quantités de 50 et plus, 6 sous l'exemplaire, plus les frais d'expédition. Toute commande de 50 exemplaires pour la propagande donne droit à 5 exemplaires de *The Duty of Canada* (notre programme du début de la guerre).

Les commandes d'unités et de douzaines, et toutes les commandes de librairie, doivent être envoyées au *Dévoir*. Si l'on veut faire recommander, ajouter 5 sous pour chaque commande.

Les commandes de 50 exemplaires et plus (moins les librairies) doivent être adressées à M. Wilfrid Deschamps, chef du secrétariat de la Ligue patriotique des Intérêts canadiens, bureau 12, 92-est, rue Notre-Dame.

Toutes les remises doivent être faites payables au pair, à Montréal.

BLOC - NOTES

La vérité

Une dépêche de New-York à la *Gazette* de ce matin établit que le nouvel emprunt canadien sur le marché américain nous coûtera 6.90 pour cent. Tandis que 100 millions nous coûtent si cher, les alliés européens bénéficient, sur le même marché américain, d'un emprunt dépassant le milliard et qui ne leur coûte que 3 et demi pour cent, soit à peu près la moitié de ce que nous paierons, pour notre part. Cela confirme ce que le *Dévoir* a maintes fois dit, que notre effort économique est proportionnellement plus considérable que celui de presque tous les belligérants, quoique nous soyons un peuple moins riche que la majorité d'entre eux. Cela confirme aussi la vérité de cette assertion que les Etats-Unis nous prêtent à un taux usuraire, nous considérant comme un emprunteur offrant peu de garanties et donc qu'ils peuvent traiter à leur gré.

Résistance passive

Dans une lettre au *Post*, de New-York, un M. Richard Barry dit que les *Sinn-Feiners*, quoi que fasse le ministère anglais, auront recours au mode de résistance le plus effectif qui soit, "à l'arme irrésistible du pouvoir assuré, à la résistance passive". Il est hors de tout doute que ce genre de résistance est le plus effectif, dans la plupart des cas où tout un peuple a affaire à un gouvernement qui ne représente pas l'opinion de la majorité et abuse de ses pouvoirs pour adopter des lois arbitraires, comme cela s'est fait tout récemment, dans un pays peu éloigné du Canada.

Le captage de la foudre

Les terrifiants éclaircies d'hier soir ont manifesté la puissance des éléments. Des gens qui pensent à tout utiliser se sont demandés s'il serait possible de capter cette énergie électrique prodigieuse qui se dépense brutalement. Un électricien versé dans la statistique estime qu'un seul éclair dépense une force capable de lever d'un coup 1,000 tonnes à une hauteur de 2,000 pieds. Une nation qui découvrirait le secret d'exploiter une telle source d'énergie serait capable, dit-il, de mettre fin à la guerre-ci et à toutes les guerres. Mais il n'appartient pas que le captage de la foudre soit praticable. Elle reste indomptable et continuera, aux soirs d'orages comme ceux de dimanche, à déverser son pouvoir par sa force déchaînée, de même que par ses nappes et ses serpents de lumière aveuglante, ceux qui peuvent en regarder les déploiements dans le ciel.

Moins de tout

Les gens qui mènent la campagne pour le compte de la commission des vivres au Canada, conseillent au public de manger moins de bœuf, moins d'agneau, moins de porc, moins de veau, moins de pain, moins de beurre, moins de sucre, moins de crème, moins de lait, moins de pommes de terre, moins de tout. Ces conseils d'économie seraient excellents à la condition que les mêmes conseillers nous disent exactement par quoi remplacer ce qu'ils voudraient que nous économisions. Leurs conseils sont purement négatifs. Ils ont quelque valeur, s'ils s'adressent à des gens qui mangent trop. Mais que valent-ils, quand ils tombent sous les yeux de pères de famille qui mesurent déjà parcimonieusement à leurs enfants les pommes de terre, les privent de beurre, économisent le lait depuis des mois, ne peuvent acheter de glace pour conserver leurs aliments l'été, parce qu'elle se vend à un prix exorbitant, et comptent les onces de viande qu'ils donnent à leur famille? Rien du tout. Et pourtant, au prix où sont les aliments, les familles qui s'en privent déjà partiellement depuis des mois sont la masse. Il serait temps que le contrôleur des vivres s'avisât de donner à cette partie de notre population des conseils utiles et qui n'aient pas l'air trop ironiques. Dire à quelqu'un qu'il ne peut acheter de bœuf depuis des mois qu'il lui faut en manger moins est une mauvaise plaisanterie, — surtout si les jeunes gens qui donnent ces conseils au public touchent pour leur part, ainsi que le *Globe* l'a dit, de \$4,200 à \$4,500 par an pour le diriger dans le choix de son alimentation.

C'est ainsi que le *Sun*, de Toronto, qualifie les manœuvres présentes de M. Clifford Sifton, assisté dans sa besogne par le *Star* et le *Globe* de Toronto et la *Free Press* de Winnipeg. Sous couvert de vouloir gagner la guerre, dit le *Sun*, le mouvement lancé par M. Sifton a pour but de précipiter l'élément anglais et l'élément français du pays dans une lutte fratricide, à la faveur de quoi des cliques de financiers et de gros *trusts* déjoueront les demandes d'une réforme administrative et économique que fait le peuple canadien. "Comme nous en sommes descendus à un gouvernement par la presse, demandons-nous qu'à main mise sur la presse", dit le *Sun*. Tout est là. Si nous avions la loi que demande le colonel Currie, la loi que le *Dévoir* réclame depuis des années, nous saurions qui tire les ficelles, dans les gazettes où, sous prétexte de renseigner le public, on le berne, on le trompe et qui le lancent dans des aventures dangereuses.

G. P.

"Entreprise diabolique"

On a prétendu, reprend M. Kyté, que l'amalgamation des compagnies réduit le coût d'administration et conséquemment le prix de vente, mais ce rapport montre qu'en 1916 les compagnies qui ont fait le plus gros chiffre d'affaires ont aussi exigé les prix les plus élevés. Il faut observer en outre que deux des plus grandes compagnies d'entreprises frigorifiques ont aussi des magasins de détail. On serait porté à croire que cette exploitation serait au bénéfice du consommateur, mais cependant les Canadiens ont fait désormais cette expérience : plus les

A OTTAWA

CEUX QUI NOUS EXPLOIENT

M. Kyté (libéral) saisit les Communes de la question de la cherté de la vie et des manœuvres des exploités.

LE GOUVERNEMENT NE SAIT QUE FAIRE.

(Par Ernest Bilodeau et Louis Dupire)

Ottawa, 30 juillet. La députée libérale, M. Kyté, a fait un exposé, cet après-midi, le président de la Chambre a pour elle des entrailles de père, mais il a beau multiplier le nombre des puissants éventails électriques, il ne réussit pas, en le remuant, à faire de l'air froid avec de l'air chaud. La chaleur était étouffante et pourtant l'assistance était nombreuse et sa tenue excellente. Il est vrai qu'elle avait la perspective rafraîchissante de parler d'entreprises frigorifiques vers la fin de l'après-midi.

L'après-midi

Au début de l'après-midi, le bill de M. Foster pour l'incorporation d'un conseil des tribus indiennes du Canada a subi sa première lecture, après que son parrain eut expliqué que le projet de loi avait pour but de promouvoir l'éducation, la moralité et le sens des affaires chez les tribus sauvages.

M. Frank Oliver a de nouveau demandé au gouvernement s'il était en état de faire une déclaration au sujet du livre intitulé "The Fiddlers" proscrit par le censeur en chef.

"Permettez-moi de rapporter progressivement et de demander la permission de faire de nouveau rapport", a répondu sir George Foster au nom du cabinet.

M. Oliver répliqua que si le gouvernement ne lui donne pas, d'ici quelques jours, la réponse sollicitée, il demandera l'ajournement de la Chambre et provoquera un débat sur cette affaire.

Le bill de sir George Foster pour amender la loi des Chambres de commerce a subi sa troisième lecture. En deuxième lecture, du bill de l'Empire, le professeur McCallum a déjà fait un travail considérable dans ce sens.

Sir Wilfrid Laurier approuve très chaudement cette coopération impériale. Il recommande en outre de pousser le plus possible l'enseignement technique.

M. Foster répond au chef de l'opposition qu'il approuve lui aussi l'idée de promouvoir l'enseignement technique, mais, à condition, il rappelle que, en Allemagne, les grandes compagnies industrielles ont plus fait pour aider à la formation des ouvriers experts que l'Etat.

Le coût de la vie

Au moment où la Chambre allait se former en comité des subsides, M. George Kyté, de Richmond, Nouvelle-Ecosse, donne le signal de la discussion sur le rapport de M. W. F. O'Connor, commissaire du coût de la vie, récemment déposé sur le bureau de la Chambre.

L'orateur fait ressortir d'abord la différence entre l'attitude prise par les Etats-Unis et celle prise par le Canada. Chez nos voisins, trois semaines après l'entrée en guerre, on nommait un contrôleur des vivres ; il rappela que, en Allemagne, les grandes compagnies industrielles ont plus fait pour aider à la formation des ouvriers experts que l'Etat.

D'ailleurs, le député de Richmond est prêt à faire face à toutes les interruptions. Il est ferré. Il cite ensuite quelques passages du rapport de M. O'Connor, qui démontrent que sur 151 millions de livres de bœuf (lard fumé) manipulés en Canada en 1916, 140 millions de livres ont été contrôlées par deux compagnies, *William Davies Limited* et *Matthews-Blackwell*, dont l'une et l'autre ont leurs quartiers généraux à Toronto. En cours de 1916, la première compagnie a fait un bénéfice de 5.5 par livre, tandis que les profits des autres compagnies ont été de 5.67 par livre.

On a prétendu, reprend M. Kyté, que l'amalgamation des compagnies réduit le coût d'administration et conséquemment le prix de vente, mais ce rapport montre qu'en 1916 les compagnies qui ont fait le plus gros chiffre d'affaires ont aussi exigé les prix les plus élevés. Il faut observer en outre que deux des plus grandes compagnies d'entreprises frigorifiques ont aussi des magasins de détail. On serait porté à croire que cette exploitation serait au bénéfice du consommateur, mais cependant les Canadiens ont fait désormais cette expérience : plus les

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

ser son honneur à l'eau de... "Flavelle". M. O'Connor, déclare M. Crothers, a prouvé qu'il n'y avait pas eu d'accumulation de denrées excessives et que les profits de la plupart des compagnies avaient été minimes.

Attaque contre M. Flavelle

A la reprise de huit heures, M. Mackenzie, du Cap-Breton, a repris la discussion, qui a continué avec lui à ressembler plutôt à une dispute légale entre avocats qu'à un débat parlementaire. M. Mackenzie s'attache surtout à établir que M. Flavelle a déclaré sous serment en réponse au questionnaire du gouvernement qu'il ignorait quelle était la proportion des profits de sa compagnie, ce qui ne l'empêchait pas d'en publier peu de jours après des détails complets dans tous les journaux du pays. S'il s'agissait d'une personne ordinaire et d'une affaire ordinaire, dit M. Mackenzie, il y aurait là un parjure qualifié.

— Vous allez un peu loin, interromp M. Crothers.

— Je dis seulement ce que serait le cas, répond M. Mackenzie. S'il s'agissait d'un homme ordinaire et d'une affaire ordinaire. En tout cas, je crois bien que ce sera la l'opinion du commun des mortels et des électeurs du pays lorsqu'ils auront l'occasion de se prononcer.

Les trusts exploitent le Canada

M. Oliver a ajouté à ce plaidoyer en commun l'assertion que le peuple canadien souffre plus du coût élevé de la vie que le peuple anglais ou l'américain, ce qui est absolument inadmissible. Le Canada est la proie d'un grappe, d'un "ring" de trusts et de combines qui en font maintenant le pays le plus exploité de la terre. Le gouvernement devrait agir énergiquement, et au lieu de cela, il se contente d'entasser commission sur commission, moyen commode de jeter de la poudre aux yeux de l'électorat. M. Oliver se permet aussi une incursion dans le domaine du blé, qui s'est vendu samedi dernier cinquante sous moins cher à Winnipeg qu'à Minneapolis et à Duluth. Or, comme nous pouvons expédier un million de boisseaux par jour, c'est donc une perte d'un demi-million par jour pour le Canada. Et le gouvernement ne fait rien pour empêcher cet état de choses ruineux.

Le budget de la milice

Le gouvernement n'a rien répondu, pour en finir plus vite, et la Chambre s'est formée en comité des subsides pour l'étude des crédits du ministère de la Milice, défendus par M. Kemp, aidé du sous-ministre, le général Fiset. On a commencé après quelques préliminaires, par une harangue de M. Hughes, de l'île du Prince-Edouard, qui a soulevé la question des pommes de terre dans sa région, menacée par le manque de communications suffisantes. L'autre député de l'île, M. Clark, a marmonné quelques considérations générales en défense du gouvernement, puis la discussion a dévié sur le Fonds patriotique, au sujet duquel M. Oliver prétend qu'il existe un malentendu et que les recruteurs du gouvernement font de fausses représentations. Il s'agit des soldats enrôlés comme spécialistes, comme ingénieurs forestiers, par exemple. Les recruteurs font valoir aux yeux du candidat que sa famille bénéficiera d'avantages supérieurs à celles des autres soldats, et qu'il donnera sa solde sera supérieure, qu'il touchera l'allocation de séparation, puis celle du Fonds patriotique. Or, il arrive que dans plusieurs cas, le Fonds patriotique s'est refusé à aider les familles de ces soldats, sous prétexte que l'allocation de séparation est supérieure à celle des autres familles. Il y a là fausses représentations, dit M. Oliver, et l'on a trompé cet homme en l'enrôlant, ou bien il faut tenir ce qu'on lui a promis.

M. Kemp, puis M. Nickle, de Kingston, ont pris la position adverse, en répondant que le Fonds patriotique est une affaire absolument indépendante du gouvernement et qu'il n'est destiné qu'à soutenir les familles misérables. Or, la famille d'un soldat gagnant deux ou trois dollars par jour n'est pas dans la misère ; et le gouvernement ne peut être tenu responsable des promesses inconsidérées de tel ou tel agent recruteur. Cette réponse n'a convaincu ni M. Oliver, ni M. Douglas, de Strathecona, qui a cité plusieurs exemples de l'état de choses exposé par le député d'Edmonton.

La Chambre s'est ajournée un peu avant minuit. Mardi, commencement du débat sur la deuxième lecture du bill de la conscription au Sénat.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentifiée.

Les correspondants anonymes s'empêchent de publier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

SANS COMMENTAIRE

Montréal, 30 juillet 1917.
M. le rédacteur du Devoir,
43, rue Saint-Vincent,
Montréal.

Cher monsieur,
Hier soir, au parc Dominion, la fanfare de Sousa exécutait "O Canada". Pas un des nombreux Canadiens de toute origine qui étaient dans l'assistance, n'a songé à se lever ou à se découvrir. J'étais debout à ce moment-là, et je crois avoir été le seul, — à enlever mon chapeau — et pourtant je l'ai fait avec ostentation. On se demande comment ceux qui ont applaudi ont pu le faire ainsi!

Dix minutes plus tard, les mêmes musiciens exécutaient l'hymne national américain. Dès les premières notes, les assistants se sont levés avec un ensemble parfait et ont écouté, debout et découverts également, le "Dieu sauve le roi" et l'hymne national écossais.

Je vous laisse à penser, en quel mépris doit tenir Sousa, — lui qui a fait vingt fois le tour du monde, — nous, surtout, les Canadiens de langue française.

Cordialement à vous,
Pierre VILLENEUVE.

RESISTONS A LA TYRANNIE

Cher monsieur,
Je constate dans le compte rendu des débats parlementaires sur le bill imposant le service militaire obligatoire, que l'Hon. M. Meighen, Solliciteur-Général, dans le cabinet du gouvernement canadien, a introduit un amendement rendant passible d'amende et d'emprisonnement "toute personne qui par le moyen de communications écrites ou orales, de discours ou de déclarations publiques, conseille, dirige ou influence les hommes, ou l'un des hommes mentionnés ou à être mentionnés, ou compris dans aucune des classes ci-dessus mentionnées, de manière à ce qu'ils contreviennent à la loi, désobéissent ou refusent de se conformer à toutes ou à certaines des exigences de la présente loi, ou des règlements qui en découlent, ou qui volontairement résistent, font obstruction, gênent, retardent ou tentent volontairement de résister, de faire obstruction, gêner ou retarder, ou qui persuadent, incitent, influencent ou tentent de persuader, inciter, ou influencer toute personne ou toute classe de personnes, tout groupe, à résister, à faire obstruction, à gêner ou à empêcher l'exécution du présent acte de quelque façon que ce soit, dans son but et son objet, sera coupable de délit et sera passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement pour un terme pas moindre d'une année et de pas plus de cinq années."

Et encore ce qui suit: "Nulle procédure autorisée ou pendante devant ou pendante devant aucun des tribunaux créés par cet acte, et nulle action d'aucun de ces tribunaux ne pourra, par voie d'injonction, bref de prohibition, mandamus, certiorari, habeas corpus, ou autre procédure analogue ou autre procédant d'aucune cour, être restreinte, suspendue, supprimée, ou soumise à révision ou considération pour aucune raison, soit provenant de l'incapacité du tribunal, ou de nullité, défaut, vice ou irrégularité de la procédure ou pour toute autre raison que ce soit."

Je m'aperçois que le gouvernement s'est empressé de coller cet amendement au bill de la conscription, après le discours prononcé au parlement avant la prise du vote sur la motion principale du bill, par Me. J. A. Descares, C. R., député du comté de Jacques-Cartier, dans lequel il disait que le bill était inconstitutionnel et ultra vires, et qu'un simple habeas corpus pourrait efficacement en nullifier l'exécution. La section 5e de l'amendement a été créée afin de couper court à toute tentative de défense de la part du consist. L'habeas corpus est la plus juste et la plus puissante arme pour défendre notre

liberté individuelle contre les impérialistes fanatiques et démagogues du gouvernement. C'est pourquoi, M. Meighen et Doherty, voyant la justesse des remarques du député de Jacques-Cartier, veulent maintenant le supprimer afin de nous réduire à merci, poings et pieds liés.

Je ne puis m'empêcher de protester contre une mesure aussi oppressive, draconienne et despotique, sans précédent dans les annales de l'histoire de la démocratie. Cette mesure est tout simplement une attaque contre la liberté de parole et de presse, à nous garantie par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en reconnaissance de notre fidélité et de notre loyauté à la couronne de Sa Majesté le roi d'Angleterre.

De plus, il n'est fait nulle mention dans le projet de loi, de Messieurs les "Slackers" anglais, qui par milliers se sont réfugiés et cachés dans notre pays, grâce à notre généreuse hospitalité, tandis que nos braves volontaires canadiens marchaient en souriant aux lèvres tout comme à Chateaugay, vers la destruction et la mort pour défendre la Grande-Bretagne et non le Canada, comme le prétendent certains députés. Pourquoi enverrions-nous un plus grand nombre de nos fils et de nos frères répandre leur riche et généreux sang, dont nous avons tant besoin chez nous, tandis que ces dégénérés et lâches Anglais resteront chez nous à se dandiner par les rues et à insulter nos fils et nos sœurs? Allons donc, est-ce de la justice ça, messieurs du gouvernement?

Je dois rappeler au gouvernement que nous vivons dans un pays démocratique; que le gouvernement doit se conformer aux conditions de son mandat; que si nous combattons pour la démocratie à l'étranger, il ne faut pas implanter l'autocratie et le despotisme chez nous. En outre, en ma qualité de citoyen, je nie l'existence du présent gouvernement, dont le terme est expiré depuis huit mois déjà. Et je refuse de reconnaître sa compétence et son autorité à nous imposer une loi inique, à contraire à nos intérêts les plus sacrés.

Mes frères de la Province de Québec, je vous en prie, levons-nous en masse pour protester contre l'inique loi que l'on tente de nous imposer. N'ayons pas peur de dire au gouvernement que nous entendons conserver à tout prix nos libertés acquises et si chèrement payées par nos ancêtres, les vrais pionniers du pays, aujourd'hui le plus riche joyau de la couronne britannique. Unissons-nous et protestons auprès de Notre Gracieux Souverain, qui lui, juste et impartial, saura rendre notre gouvernement à la raison et fera respecter notre liberté individuelle et nationale.

Montréal, 16 juillet 1917.
J. E. DECARIE.
627 Ste Catherine Est.

RAJUSTEMENT DU PRIX DE LA FARINE

Ottawa, 31. — Il a été décidé de faire le rajustement des prix de la farine et du pain à une réunion des ministres du Canada tenue au bureau du contrôleur des vivres. Vingt-quatre ministres étaient présents. M. Hanna, tout en reconnaissant que les minotiers ont droit à un juste profit, croit toutefois que le prix du pain est trop élevé en certaines sections du pays et il demande la coopération de tous afin d'éviter les règlements arbitraires. Les représentants de la "Grain Export Company", de New-York, qui sert d'intermédiaire à l'Angleterre pour l'achat de son blé aux États-Unis, ont conseillé de retarder toute décision tant que l'administration américaine des vivres n'aura pas terminé son organisation effective. Un comité a été formé qui coopérera avec M. Hanna; il se compose de MM. A. E. Labelle, W. A. Hutchison, D. A. Campbell, W. A. Black, W. T. Moore, C. B. Watts et J. MacFarlane.

200 CANONS ENLEVÉS AUX TROUPES RUSSSES

Copenhague, 31. — Au dire du correspondant du "Tageblatt" au quartier général autrichien, dans la retraite des Russes, les Allemands ont capturé 70 canons et les Autrichiens environ 200. Selon ce correspondant, le général Korniloff tente apparemment d'organiser une nouvelle résistance le long de la frontière montagnarde de la Galicie.

LE CAPITAINE BERNIER EST DE RETOUR

Québec, 31. — Suivant des rapports reçus aujourd'hui de la côte septentrionale du Saint-Laurent, le vaisseau du capitaine Bernier, de retour de la mer Arctique, est dans cette région.

NOS ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de lire soigneusement chaque jour les annonces que nous publions dans notre journal.

Il y trouveront des occasions profitables, des offres exceptionnelles; ils se convaincront aussi qu'ils n'auront nul part ailleurs de meilleurs prix que ceux des annonceurs du Devoir.

Nos lecteurs, qui sont nos amis, devront encourager nos annonceurs, qui sont aussi nos amis.

Il y trouveront leur avantage, en même temps qu'ils rendront service à notre journal. Le journal, le lecteur, l'annonceur font partie de la même famille.

Il doivent s'entraider.

DE BONNES SOMMES D'ARGENT

seront réalisées par nos clients d'aujourd'hui, résultant de la vente de nos terrains suburbains situés le long des bords du lac et que dessert un transit rapide, à Duro, Derval, Strathmore et Lakeside. Préparez-vous pour la paix: les propriétaires de terrains d'aujourd'hui seront les vendeurs de demain. Les prix maintenant sont par pied carré, de 2 à 5 1/2 et au-dessus. Conditions présentées \$10, au comptant, \$5, par mois, pour un lot. Après la guerre ces prix et ces conditions seront choses du passé. Bien plus les meilleurs emplacements seront partis. Agissez maintenant durant notre vente spéciale d'été. Demandez nos plans, brochures, etc., ils vous seront promptement expédiés par la poste.

MARCEL TRUST COMPANY
180 Saint-Jacques.
Main 3791.—Tous les départements établis en 1885. Incorporé en 1913. 33 ans sans qu'il y ait eu une plainte de perte pour un client.

CHOSSES MUNICIPALES

UN AVIS AUX AFFICHEURS

LA COMMISSION DE LEGISLATION SOUMET UN REGLEMENT SEVERE RELATIF A L'AFFICHAGE.— 37,856 VERGES DE CANAUX D'EGOUT ONT COUTE A LA VILLE \$1,295,834.87. — DIVERS.

Le comité des sources additionnelles de revenus, dans le rapport qu'il a préparé il y a tout près d'un an, suggéra d'imposer une taxe spéciale sur les affiches et les pancartes-reclame. Un relevé des endroits d'affichage, fait récemment, disait-il, indique qu'il existe (18 octobre 1916) à Montréal, 375,000 pieds environ de planches d'affichage et 414,000 pieds environ de murs de maisons, où il se fait des annonces de commerce, soit un total de 789,000 pieds. Nous sommes d'opinion que la ville devrait imposer une taxe sur les planches d'affichage et endroits d'affichage comme suit: 0.10 sous le pied carré, quand il s'agit de terrains vagues et 0.15 sous le pied carré, quand il s'agit de maisons. Dans ces conditions, le revenu probable de cette taxe serait d'environ \$50,000.

La suggestion avait du bon. Mais nos législateurs municipaux ne l'ont sans doute pas trouvée pratique, puisqu'ils se sont contentés de préparer le règlement suivant qu'ils soumettront au conseil à sa prochaine séance:

Article 1.—Il est défendu à qui que ce soit de poser ou de coller des affiches, pancartes ou placards sur la propriété privée sans avoir préalablement obtenu le consentement, par écrit, du propriétaire.

Article 2.—Il est défendu de poser ou de coller des affiches, pancartes ou placards sur la propriété publique sans avoir préalablement obtenu le consentement par écrit, de l'inspecteur de la Cité.

Article 3.—Il est défendu de poser ou de coller des affiches, pancartes ou placards sur la propriété publique sans avoir préalablement obtenu le consentement par écrit, de l'inspecteur de la Cité.

Article 4.—Il est défendu de poser ou de coller dans aucune rue ou place publique ou dans aucun endroit où ils peuvent être vus des pancartes, des affiches, pancartes ou placards illustrés ou de nature à créer de la sensation, à moins que tels placards, affiches ou pancartes n'aient été préalablement soumis au Surintendant de la police et approuvés par lui.

Article 5.—La Cité peut accorder gratuitement des permis de poser ou de coller des affiches, pancartes ou placards, lorsque ces affiches, pancartes ou placards ont pour objet de promouvoir des œuvres de charité.

CE QUE COUTENT NOS EGOUTS.

D'après le rapport de M. G. R. McLeod, ingénieur en chef du département des égouts, pour l'année 1916, la ville a construit 37,856 verges de canaux pour la somme de \$1,295,834.87.

Dans une revue des travaux effectués au sein de son département durant l'année 1917, M. Parent rappelle que sur une somme de \$326,775.38 qu'on avait mise à sa disposition, il a dépensé \$314,695.71, laissant une balance en caisse d'au-delà \$11,000.

Les salaires suivants ont été payés durant la dernière semaine dans les différents départements de la ville:

Département	Employés	Salaires
Parcs	177	\$ 2,647.80
Incineration	290	3,979.77
Aqueduc	485	3,370.05
Voirie	1,179	19,992.74
Egouts	307	4,211.44
Totaux	2,438	\$36,211.70

Sévère Picard, guide officiel de l'hôtel de ville, est en vacances depuis quelques heures.

"Vous pouvez annoncer, nous a-t-il dit, que lorsque je reviendrai de l'hôtel de ville, j'aurai un magnifique costume neuf, le plus beau qu'il m'aura encore été donné de porter. Il y a des franges d'or partout et ça reluit comme du soleil. En attendant, je vais aller à la pêche dans le nord. Au revoir!"

HORS DE COMBAT

DOUZE CANADIENS - FRANÇAIS SUR LES DERNIERES LISTES.

Ottawa, 31. — Sur les dernières listes des hors de combat, chargées de 205 noms, figurent les noms de douze soldats canadiens-français et de onze de Montréal:

Tuë-W. Laroque, 171, rue Cartier, Montréal.

Enfants.—Les soldats suivants, de Montréal: L. Haché, 3144, St-Jacques; J. Larose, 404, Maisonneuve; R. M. Black, pas d'adresse; M. Hous-ton, pas d'adresse; M. Casterton, 140 Saint-Denis; T. Gagné, 762A Berri; J. A. Naud, pas d'adresse; H. A. Caswell, 762, rue Saint-Urbain; H. de Tyldesley Grotham, 257, rue Hutchison, Montréal.

Autres Canadiens-français: C. Corneau, Eastview, Ont.; E. Jacques, Oak Leaf; A. Trotter, Portneuf; A. Charbonneau, Saint-Justin; L. A. Fournier, Attreville, Ont.; A. Millet, Hull, P. Q.

CANDIDAT ANTI-CONSCRIPTIONNISTE

Winnipeg, 31. — M. Pêchevin J. Queen, leader anticonscriptionniste, a été choisi comme porte-étendard du parti social-démocrate dans le comté de Winnipeg-Nord, aux prochaines élections fédérales, à une assemblée nombreuse de ce parti tenue hier en cette ville.

LA Foudre

NOTRE-DAME EST FRAPPÉE

AU COURS D'UN VIOLENT ORAGE ELECTRIQUE DANS LA SOIREE D'HIER, LE TONNERRE A DECHINETTE UN CLOCHETON DE L'UNE DES TOURS DE L'EGLISE NOTRE-DAME.

Les prédictions de l'abbé Morreux sont plus qu'en train de s'accomplir: San Salvador a eu ses tremblements de terre, Montréal a ses orages électriques. Celui de la nuit de dimanche à lundi, avait allumé des incendies à plusieurs endroits: celui d'hier soir ne s'est pas contenté de ça: la foudre est même tombée sur un des clochetons de l'une des tours de l'église Notre-Dame.

En effet, au cours de l'orage, une violente décharge électrique était aussitôt suivie, place d'Armes, d'un bruit étourdissant: du haut des tours de Notre-Dame des pierres venaient de tomber en face du péristyle. L'incident créa un certain émoi chez quelques rares piétons attardés par les rues avoisinantes.

L'orage d'hier soir avait été précédé de la plus chaude journée que nous ayons eue depuis cinq ans—ainsi qu'en fait foi le tableau suivant:

Années	Mois	Maximum
1908	Juillet	91.3
1909	Juillet	85.1
1910	Juillet	86.5
1911	Juillet	94.5
1912	Juillet	92.4
1913	Juillet	93.2
1914	Juillet	91.0
1915	Juillet	90.0
1916	Juillet	92.5
1917	Juillet	92.6

Vers sept heures quelques minutes avant la tombée de la pluie, le vent avait une vitesse de 28 milles à l'heure. Lui aussi fit ses ravages: plusieurs fenêtres ouvertes devinrent bientôt vides de leurs chaises et de leurs persiennes; des arbres, notamment à Outremont, furent dépouillés non seulement de leur feuillage, mais aussi de leurs brindilles qui vinrent s'amonceler sur la chaussée.

A Verdun, la foudre tomba également sur la rue Church où elle causa quelque dégât.

Au cours de l'orage, des incendies forcèrent nos pompiers à se rendre à la "Northern Electric Co.", ainsi qu'à la "Steel Company of Canada". Quelques autres incendies ont éclaté en différentes parties de la ville.

Et la température d'aujourd'hui est encore prometteuse de gros temps.

LES RÉCOLTES SERONT EN RETARD

Toronto, 31. — Les récoltes se feront tard, le manque de pluie cause des dommages sérieux, dit M. George Chipman, de Winnipeg, le propriétaire du "Grain Growers' Guide", parlant des récoltes dans les provinces des prairies. M. Chipman va à Ottawa rencontrer le contrôleur des vivres, M. Hanna, qui l'a fait demander. M. Chipman sera le représentant du Manitoba dans le conseil de direction de M. Hanna.

ON A BESOIN DE PLUIE

Regina, 31. — Des rapports reçus d'un peu partout au ministère de l'Agriculture font voir que les récoltes de blé de la province seront de 10 à 15 minutes par acre. Dans les différents centres de la province on souhaite de la pluie. Le grain est brûlé et à certains endroits, quand bien même il y aurait de la pluie maintenant, cela ne serait d'aucune utilité.

Dans le sud-ouest de la province, on dit que la récolte sera en moyenne de 20 minutes par acre.

Dans le district de Regina-Weyburn, une grande sécheresse fait tort aux récoltes, et la récolte sera de 15 minutes par acre.

Les grains mûrissent en général trop vite et il est à craindre que l'état de choses de 1914 se répète cette année.

LES VICTIMES DES RAIDERS BOCHES

Londres, 31. — Depuis le commencement de la guerre, 366 personnes ont été tuées et 1,092 ont été blessées par des raids aériens au-dessus de la région métropolitaine de Londres, suivant une déclaration faite aujourd'hui à la Chambre des Communes par sir George Cane, secrétaire de l'Intérieur.

Pendant la même période, 2,412 personnes ont perdu la vie et 7,863 ont été blessés dans des accidents ordinaires de la rue dans le même territoire.

LA PROHIBITION A SAINTE-ROSE

Sainte-Rose, 31. — En décembre 1915, on votait ici un règlement de prohibition. Dernièrement une requête portant 80 signatures demandait la reconsideration de ce règlement. Vendredi, le 27, on votait au scrutin secret sur le nouveau règlement et une fois de plus la prohibition l'a emporté par une majorité de 131, 209 ont voté pour le maintien du règlement, 78 contre.

AU CLUB DES MARINS CATHOLIQUES

Le club helgo-canadien, association musicale et dramatique, prépare une soirée pour mercredi. Cette soirée aura lieu au club des marins catholiques. L'exécution du programme sera sous la direction d'une dame belge, Mme E. L. Wren, aidée de plusieurs autres artistes. Les marins du port exécuteront aussi quelques parties du programme.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique: "Nabuc, Montréal".
Tél. Main 1259-1260. Codes: 16888
W. L. U.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12, 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Hocheville
Tél. Main 1422

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
Résidence: 2406 Avenue du Parc, Rockland, 2459.
Tél. Main 3215. Edifice Montréal
Trust, Place d'Armes, Montréal
LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nanté, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713. 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER
AVOCAT
Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig
Main 4040. Saint-Louis 2168

P. St-Germain, LL.L. C.R., L. Guérin, LL.L.
B. Panet-Raymond, LL.L.
Adresse télégraphique: "Beaudin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 39 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell Main 5154, Montréal, Can.
Résidence: 180 Jeanne-Mance.—Tél. Est 5773

GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 78
Tél. Main 2632

Domicile: Est 1369.
ANATOLE VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
Tél. Main 213.—Bureau 53, 97, rue Saint-Jacques

COURTIERS EN ASSURANCES

ALBERT LEFORT ASSURANCE AUTOMOBILE
A 25 P. C. ET 50 P. C. DE REDUCTION
CHAMBRE 36, 164 SAINT-JACQUES
Assurances générales aux meilleurs taux

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (débüt 1885), experts en propriétés, Edifice Crédit Foncier, 55 Saint-Jacques, prêts 1ère et 2ème hypothèque. Collection, achats des créances.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929

AUSSE, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST.
Tél. Victoria 1529
SPECIALITES: — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

Diplôme en hygiène publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275

Dr JOS.-N. CHAUSSÉ
Médecin-chirurgien.—Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

Dr Fernand Emery
Maladies du cœur et des poumons, tuberculose
1827 AVENUE DU PARC
Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 921A SAINT-DENIS
Saint-Louis, 1907

DENTISTES
Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de Saint-Henri
Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
1111, rue SAINT-DENIS
Prix Marie-Anne. Tél. Saint-Louis 3943

Dr MARTIAL DURAND
CHIRURGIEN-DENTISTE
2 rue Saint-Denis, angle Craig
Montréal

EDUCATION

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en français et en anglais.—Préparation aux examens: brevets

ART DENTAIRE, DROIT, MEDICINE, PHARMACIE
Cours de KERMENO
Directeur: RENE SAVOIE, L.C. et L.E.
Bachelier en arts et en sciences appliquées
238, rue Saint-Denis. Tél. Est 6182
en face de l'Eglise Saint-Jacques

Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux brevets

EDMOND LAROCHE, B. S. PROFESSEUR
"Appartements Salaberry, angle Sherbrooke et Saint-Denis.—Tél. Est 1162

Leblond de Brumath

355 ST-DENIS

bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux examens du baccalauréat.

Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

COMPTABLES
Benoit & De Grosbois
COMPTABLES — AUDITEURS
LIQUIDATEURS
20 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 2617

MEDICIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
Ingénieurs Civils. — Arpenteurs-Géomètres
Edifice Banque Nationale, 99 rue St-Jacques
Téléphones:
Bureau: Main 7618.
Résidence: Tél. Rockland 2050

Arthur Vincent
INGENIEUR-ARPEUTEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1188. 74, rue Saint-Gabriel
Bâtisse Chambre de Commerce

NOTAIRES

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Régiment de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT GERON
NOTAIRE
Domicile: Edifice Duluth
528, Parc Lafontaine, 80 rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4955. Téléphone Main 4369

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
35, SAINT-JACQUES.
Bureau du soir: 362A rue Visitation. Tél. Est 3435

Rés.: 2491, rue Mance. Tél. Saint-Louis 6085

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228

Domicile: Est 1369.
J. A. LEFEBVRE
Notaire
ARGENT à prêter, 1ère hypothèque, à Montréal, 97 Saint-Jacques, ch. 50, Main 2563. Bureau du soir: Cartierville.

Bureau: Main 2431.

J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL.

PROULX et PROULX
NOTAIRES. — 99, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2359
W.-J. Proulx, L.L.B., Jos. Proulx, L.L.B.
bureau du soir: bureau du soir:
283 Ave. Esplanade. Ahuntsic.
Tél. Saint-Louis, 1750. Tél. Saint-Louis, 5350

PEINTRE DECORATEUR

Saint-Louis 9649.
P. SCOTT
PEINTRE DECORATEUR
Tapisserie, Blanchisserie, Plâtrage, Etc.
906, rue Berri
MONTREAL

TAILLEURS
Tél. Bell Main 2681.

Arthur CHARBONNEAU & CIE
Marchands-Tailleurs
8, Boulevard Saint-Laurent
MONTREAL

Tél. Est 4314.

Stéth. Verduin, s'est fait frapper
par un camion. Il a eu le pied
droit tellement écrasé qu'il faudra
le lui amputer.

Diogène cherchait des hom-
mes. En ce temps-là, le NATION-
ALISTE ne paraissait pas. Il

LA VIE SPORTIVE

UNE SCENE DISGRACIEUSE À LA PISTE MONT-ROYAL

DES MECONTENTES LANCENT DES CAILLLOUX A LA TETE DES JUGES ET BRISENT LES CARREAUX — LE COMMIS KOBER EST FRAPPE PAR UN SPECTATEUR.

Les courses d'hier à la piste du Mont-Royal réservèrent de l'indignité aux amateurs qui fréquentent nos pistes locales car la journée d'hier s'est terminée par une scène disgracieuse et nullement digne de véritables sportsmen. L'affichage du gagnant dans la dernière course souleva des protestations de la part de ceux qui avaient placé leur confiance en Ocean Prince et des exaltés poussèrent les choses un peu trop loin car ils lancèrent des cailloux et

des cailloux à la tête des juges et brisèrent les carreaux de la tribune réservée aux officiels de la piste. Une bagarre s'ensuivit et le commissaire de M. Nathanson, Billy Kober, eut le plus à souffrir de cet orage. Nous ne contestons pas le droit aux amateurs de protester, mais nous croyons qu'il est peu digne d'un sportsman de se porter à des voies de fait, même si l'on croit que les juges se sont trompés, car la violence n'a nullement sa place dans une réunion de gentlemen.

JOE SLATTERY A FAIT GAGNER LE MONTREAL

UN COUP DE CIRCUIT DANS LA PREMIERE MANCHE A VALU LA VICTOIRE AUX ROYAUX. — ROCHESTER BATU PAR 6 A 5.

Montreal a gagné la cinquième partie avec Rochester, hier, par le score de 6 à 5, mettant une deuxième victoire consécutive à son crédit. Aujourd'hui, la série prendra fin avec un double-header, et si les Royals réussissent à gagner les deux parties, ils auront pris la majorité des parties.

Montreal a été chanceux de compter ses six points dans la première manche, car, à partir de ce moment, Sherrod Smith se raffermait et les locaux ne purent toucher les balles pour trois coups consécutifs. Aujourd'hui, la série prendra fin avec un double-header, et si les Royals réussissent à gagner les deux parties, ils auront pris la majorité des parties.

Les Rochester complètent leur premier point dans la manche initiale sur le coup simple de Farrell dans le centre, le coup sacrifié de Rodriguez et le deux-buts de Young dans le centre également. Les Husters complètent un autre point dans une quatrième manche sur un but sur balles à Rodriguez, une erreur de McAuley, et le coup simple de Doolan dans la droite du champ. Les visiteurs complètent leurs trois derniers points dans la cinquième sur le coup simple de Sanberf, la passe à Farrell, le coup au centre de Rodriguez, le "scratch-hie" de Young, lorsque Madden, pour le couper au premier, lui envoya la balle dans ses reins, et le "put-out" de Fisher.

Aujourd'hui, il y aura deux parties entre les deux mêmes clubs, la première à 2 heures, Sommaire détaillé de la suite d'hier :
ROCHESTER.

Ab. R. H. P. A. E.					
Farrell, rf.	4	2	1	0	0
Rodriguez, lb.	2	2	1	0	0
Young, cf.	4	0	2	0	0
Fisher, 2b.	3	0	0	2	1
Doolan, 1b.	4	0	0	4	0
Doolan, ss.	4	0	1	1	2
Schepner, 3b.	4	0	0	1	3
Sanberf, c.	4	1	1	0	0
Smith, p.	3	0	0	0	2
Wendell	0	0	0	0	0

Totaux . . . 32 5 6 24 10 1
MONTREAL.

Ab. R. H. P. A. E.					
McAuley, ss.	4	1	1	2	1
Moran, c.	3	0	1	2	1
Eathers, 3b.	4	1	1	2	0
Smith, rf.	4	1	0	0	0
Holmes, 1b.	3	1	0	3	0
Damrau, 2b.	3	0	0	4	2
Slattery, lb.	3	1	2	0	0
Madden, c.	4	0	1	6	2
Hersche, p.	4	0	0	1	0

Totaux . . . 32 6 27 10 1
A frappé pour Smith à la 9e.
Résultat par reprises:
Rochester . . . 100130000—5
Montreal . . . 600000000—6

SOMMAIRE.
Coup de circuit: Slattery; coups de deux-buts, Young, McAuley; coups sacrifiés, Rodriguez, Moran; buts volés, Moran, McAuley; retirés au bâton, par Smith 6, par Hersche 3; buts sur balles, Smith 4, Hersche 3; balk, Hersche, Arbitres, Bedford et Finnegan. Durée de la partie: 1 heure 30.

A Newark: . . . 020000110—4 10 1
Newark . . . 000001000—3 10 1
Gregg et Mayer; Pennington et Egan.
A Baltimore: . . . 000010000—1 5 0
Baltimore . . . 100020000—3 5 0
Adams et Reynolds; Parnham et McAvoey.
A Toronto: . . . 021100000—4 9 4
Toronto . . . 110040200—8 10 4
Wyckoff et Daley; Warhop et La-longe.
Deuxième partie.
Toronto . . . 01001103000000—6 21 1
Buffalo . . . 21000210000000—6 14 1
Thompson et Lalonde; Tyson, McCabe et Onslow.

ROBES DE BAIN
A MEILLEUR MARCHÉ QUE
LE PRIX DU GROS
\$5.00
Pour vos convives, voir
nos vitrines
S.-A. de Lorimier,
14-OUEST, RUE NOTRE-DAME

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Providence . . .	58	38	.608
Newark . . .	58	38	.604
Baltimore . . .	55	42	.567
Toronto . . .	54	42	.563
Rochester . . .	49	49	.500
Buffalo . . .	41	58	.414
Richmond . . .	36	59	.379
MONTREAL . . .	35	61	.365

PIQUE-NIQUE DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

Après l'immense succès du pique-nique de l'Association du Bien-Être de la Jeunesse jeudi dernier dans l'île, nul doute que celui de jeudi prochain sera encore plus grand, car plus les vacances s'écoulent, plus les organisateurs redoublent d'efforts et d'énergie afin que le succès de ces fêtes tristes utiles soit toujours grandissant. Le pique-nique de cette semaine sera sous le patronage du Dr E. Dubeau, échevin et vice-président honoraire du Bien-Être de la Jeunesse, et de M. J.-A. A. Brodeur, échevin et conseiller légal de la même association.

Ces distingués messieurs seront accompagnés d'un grand nombre de leurs amis qui désirent voir, sur place, tout le bien accompli par l'œuvre du Bien-Être de la Jeunesse.

Pendant que cette société de bienfaisance donne des amusements populaires dans l'île, tous les jeudis des vacances, elle procure à d'autres groupes d'enfants, tels qu'aux élèves de l'école St-Pierre, de Ste-Brigide et à l'orphelinat St-Arsène et aux autres moyens de se récréer sous l'œil de leurs professeurs.

Elle est aussi à préparer des pique-niques privés, au bout de l'île, pour les orphelins et pour un certain nombre d'enfants de l'école de Réforme qui, comme récompense de leur bonne conduite peuvent aller se récréer au dehors. Il est juste et raisonnable que ces chers enfants prennent leurs ébats comme les autres. La ville ne peut rien faire de ce genre pour eux, car c'est de nature privée; alors l'Association du Bien-Être de la Jeunesse vient à leur secours.

Donc jeudi prochain, sera encore un grand jour, dans l'île pour tous les enfants, mais spécialement pour ceux des quartiers Lafontaine et St-Jacques.

MM. les échevins Dubeau et Brodeur les invitent tous accompagnés de leurs parents et leurs assurés une belle journée. Ils auront un programme de choix, des prix de valeur et en grand nombre, d'excellente musique et des décorations superbes pour lesquelles MM. les échevins ci-haut mentionnés donneront les prix. Comme on le voit, l'Association du Bien-Être de la Jeunesse est une belle œuvre et mérite l'encouragement de tous. Nous publierons le programme du prochain pique-nique mercredi.

BELLE VICTOIRE DU CLUB LAVAL

Sorol, 31. — Devant une nombreuse assistance, le Club Laval a remporté hier une brillante victoire sur l'équipe sorolaise S. A. L. A., par le score de 3 à 2.

Cette partie fut sans contredit de l'aveu de tous les amateurs présents la plus belle exhibition de baseball donnée à Sorol cette année.

La 9e inning le score était de 2 à 0 pour les Sorolais, il y avait deux coureurs sur les buts et deux hommes de retirés; les nombreux supporters de l'équipe locale acclamaient déjà la victoire de leurs favoris, lorsque Guévremont qui s'était attiré à maintes reprises les applaudissements de la foule par ses "catchs" sensationnels dans le champ, frappa un superbe deux-buts qu'il convertit en un trois-buts sur l'erreur du center-field, faisant compter les 2 points qui rendaient la partie égale.

La foule enthousiasmée par ce beau coup, encourageait le lanceur Marcotte à retirer le 3e frappeur, mais Hamel avec deux strikes et trois balles donna la partie aux Lavallois par un coup simple qui fit compter Guévremont.

Cette fin de partie sensationnelle restera longtemps gravée dans la mémoire des amateurs Sorolais.

Lefty Laurin lança une magnifique partie pour le Laval, n'accordant que 5 hits, ne donnant que 2 buts sur balles et retirant 12 hommes au bâton.

Alignement du Laval:
S. Klein, C. H. Laurin, P. A. Allard, I. B. Hamel, 2b., J. Klein, ss., J. Levy, 3b., St-Amant, lf., Guévremont, cf., Leboeuf, rf.
Le club Laval lance un défi à tous les clubs amateurs de la ville et de la province. Pour informations, s'adresser à A. Allard, Ed. 4144, 769 rue St-Hubert, ou à E. Leboeuf, le jour, Main 140, le soir, La-Salle 233.

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

LES COURSES À MONT-ROYAL ET MAISONNEUVE

LES RESULTATS D'HIER:
À MONT-ROYAL

Première course, 5 furlongs: 1—High Cost 116 (Smith), \$3.40, \$2.20, \$2.10, 2—African Arrow, 116 (Claver), \$2.10, \$2.10; 3—Frozen (Claver), \$2.10, \$2.10; 3—Frozen Glen, 107 (Ormes), \$2.20. Temps, 1:02 2-5. Kharemaneh, Old Homestead et Bayside ont aussi couru.

Deuxième course, 5 1/4 furlongs: 1—Edmonds Adams, 114 (Gargan), \$5.60, \$3.80, \$2.70; 2—Billie B., 114 (Boylan), \$7.40, \$5.80; 3—Sky, 104 (Smith), \$3.40. Temps, 1:09 1-5. Auster, Mu anti, Varda B., James Oakley et Lady Rowena ont aussi couru.

Troisième course, 5 1/4 furlongs: 1—Mico Girl, 104 (Pitz), \$7.20, \$4.40, \$3.10, 2—Letitia, 112 (Ormes), \$12.50, \$6.90; 3—Delaney, 114 (Smith), \$11.20. Temps, 1:09 3-5. Lewis Opner, Sal Vanity, Golden List, Omar et J. B. Harrell ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille et 20 verges: 1—Tae Lsi, 105 (Howard), \$10.10, \$3.70, \$3.00; 2—The Busybody, 110 (Boland), \$3.00, \$2.80; 3—Prim Harry, 111 (Gargan), \$4.50. Temps, 1:46 2-5. B. A. Jones, Damietta, Phil T., ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1/4 mille: 1—Regular, 109 (Gargan), \$10.80, \$7.10, \$4.20; 2—Evelina, 109 (Pitz), \$4.50, \$3.00; 3—Capitania, 111 (Ormes), \$3.80. Temps, 1:51 3-5. Day Day Feather Duster, Centauri, Nannie, McDee, Tamerlane et Lady Worthington ont aussi couru.

Sixième course, 1 1/4 mille: 1—Red Post, 107 (Ormes), \$12.80, \$5.60, \$3.40; 2—Petelus, 111 (Pitz), \$4.30, \$3.70; 3—Chester Krum, 114 (Boland), \$3.60. Temps, 1:51 2-5. Electric, River King, Zodiac, Quartermaster et Dr. Charcott ont aussi couru.

Septième course, 1 mille et 70 verges: 1—Jerry, 112 (Pitz), \$9.90, \$4.20, \$3.00; 2—Ocean Prince, 112 (Hanner), \$3.80, \$3.20; 3—Louise Paul, 106 (Howard), \$5.00. Temps, 1:47 1-5. Paymaster, Darkey, Merry Jubilee, Euterpe et Harold ont aussi couru.

Huitième course, 1 mille et 70 verges: 1—Daisy Stephens, 110 (McCluskey), \$4.10, \$3.30, \$2.90; 2—Early Riser, 121 (Taylor), \$4.20, \$3.50; 3—Santiago White, 121 (Grand), \$3.70. Temps, 1:02 2-5. Ministra, Jim Hutch, Joe Milliner, Romana et Brownstone ont aussi couru.

Deuxième course, 5 furlongs: 1—Donner, 121 (McCluskey), \$4.70, \$3.60, \$3; 2—Satisfied, 106 (Bloom), \$11.90, \$4.40; 3—Filly Delphia, 119 (Simmonds), \$8.20. Temps, 1:02. Moss Ross, Conowingo, Sig et Labelle Brocade ont aussi couru.

Troisième course, 6 1/4 furlongs: 1—Louise Greene, 113 (Dennier), \$3.70, \$6.40, \$4.10; 2—Enjoy, 105 (J. Dodd), \$9.50, \$4.40; 3—Regards, 115 (McCluskey), \$3.20. Temps, 1:26 1-5. Massenet, Impudent, May Buena, Lofly Heywood et Saeal ont aussi couru.

Quatrième course, 6 1/4 furlongs: 1—Frankie, 107 (Bloom), \$4.20, \$3.60, \$2.90; 2—Proctor, 121 (Warren), \$6.70, \$4.60, \$3—Joe Marquette, 117 (Gaugel), \$5.00. Temps, 1:26. Prospero Son, Sir Raymond et Henry Walbank ont aussi couru.

Cinquième course, 7 furlongs: 1—Wand, 105 (Nolan), \$4.80, \$2.90, \$2.70; 2—Miss Brush, 105 (Gaugel), \$3.40, \$2.70; 3—Love Day, 114 (Simmonds), \$3.50. Temps, 1:28 2-5. Lord Wells et Inez ont aussi couru.

Sixième course, 5 furlongs: 1—Brown Baby, 111 (Warren), \$9.00, \$13.50, \$7.10; 2—Skeets, 121 (Hinley), \$4.10. Temps, 1:01. Ethel Welles, Belle C., Airmid, Tarves et Lyeia ont aussi couru.

Septième course, 1 mille et 70 verges: 1—Bolala, 117 (Hinley), \$5.10, \$2.70, \$2.40; 2—Kestrel, 105 (Dodd), \$7.60, \$3.50; 3—Scallywag, 117 (Taylor), \$2.90. Temps, 1:48 2-5. Virgie Dot et Tatiana ont aussi couru.

LES PARTIES DANS LES GRAN- DES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE
A New-York: . . . 200000000—2 7 1
New-York . . . 000000000—3 6 1
Sothoron et Severoid; Fisher et Nunamaker.
A Boston: . . . 010000000—1 4 2
Boston . . . 210000000—3 8 2
Williams, Danforth et Schalk; Ruth et Agnew.
A Philadelphie: . . . 200000112—6 14 1
Cleveland . . . 100000000—1 11 4
Bagby et Billings; Myers, R. Johnson et Schang.
A Washington: . . . 002033503—16 21 3
Washington . . . 001200000—4 12 5
Coveleskie, Cunningham et Stana-gue, Yelle; H. Harper, Shaw, Dumont, Craft et Henry, Ainsmith, Garrity.

	G.	P.	P.C.
Chicago . . .	61	36	.629
Boston . . .	58	35	.624
Detroit . . .	51	43	.531
Cleveland . . .	52	47	.525

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE

ELLE A ETE NULLE COMME VOLUME D'AFFAIRES. — QUELQUES VALEURS SEULEMENT S'AJOUTENT UNE FRACTION. — LES VENTES.

La même torpé qui prévalait hier paralysait encore ce matin le marché officiel montrealais des valeurs mobilières. Le volume des affaires demeure nul et c'est à peine si quelques émissions ont varié d'une fraction, ces fluctuations s'effectuant dans le sens de la hausse le plus communément.

Nous donnons sans ordre, — parce qu'elles ne comportent aucune vedette, — les valeurs traitées en cours de la matinée.

L'action ordinaire Can. Steamship se présente à 41 3/4; la Can. Cement fait 60 et demi; l'Abitibi Power s'établit à 58 et demi; l'Iron demeure à son niveau antérieur, soit à 60 et demi; la Dom. Textile ne bouge pas, à 84; la Can. Foundries s'inscrit à 142; 5 parts de Penmans changent de mains à raison de 70 et demi; la Steel of Canada est stationnaire, à 55 (ex-dividende); la Scotia ne varie pas davantage, à 100; la Shawinigan s'ajoute un demi-point, à 119 et demi; la Smelters s'ajoute également une très minime fraction, à 27.

Les valeurs ci-après viennent ex-dividende aujourd'hui: Cedars Rapids, 3-4 p.c.; Can. Converters, 1 p.c.; Ontario Steel de priorité 1-3-4 p.c.; plus 1-4 p.c. d'arrérages; Montreal L. H. and Power, 2 p.c.; Dom. Bridge, 2-1-2 p.c.; Civic Investment, 1 p.c.; Banque de Montréal, 2-1-2 p.c.; Foundries and Forgings ordinaires, 3 p.c.; privilégiée, 1-3-4 p.c.; Can. Cement de priorité, 1-3-4 p.c.; Brompton Paper, 1-1-4 p.c.

OPERATIONS A LA MATINEE

Cours fournis par la maison Brunau et Dupuis, courtiers, 95-97, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Actions ordinaires—
Can. Steamship: 10 à 42, 15 à 41 3/4, 10 à 41 3/4.
Dom. Bridge: 10 à 126 1/2, 25 à 127.
Civic Invest.: 10 à 75, 1 à 75.
Detroit: 50 à 110 1/2, 25 à 110 1/2.
Dom. Cement: 40 à 120 1/2, 50 à 120 1/2, 1 à 60 1/4, 10 à 60 1/2, 3 à 60 1/2, 12 à 60 1/2, 25 à 60 1/2.
Dom. Textile: 25 à 84.
Pennmans: 5 à 70 1/2.
Shawinigan: 25 à 119 1/2.
Can. Foundries: 120 à 142, 10 à 142.
Scotia: 50 à 100, 5 à 100.
Can. Smelting: 100 à 27, 20 à 27.
Steel Co. of Can.: 25 à 55, 25 à 55, 100 à 55, 10 à 55, 50 à 55.
Dom. Steel Corp.: 100 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 20 à 60 1/2, 5 à 60 1/2, 5 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 50 à 60 1/2, 12 à 60 1/2, 25 à 60 1/2.
Ridgdon Paper: 5 à 119, 5 à 119, 50 à 121.
Scotia: 50 à 99 1/2, 25 à 100, 25 à 100, 25 à 100, 25 à 100.
Steel Corp.: 100 à 55, 100 à 55, 65 à 55, 35 à 55, 10 à 55, 10 à 55, 25 à 55.
Actions de priorité—
Can. Steamship: 5 à 79, 5 à 79, 15 à 79, 15 à 79, 10 à 79.
Banques—
Molson: 180 à 180, 1 à 180.
Obligations—
Montreal Tram.: 81,800 à 73.
Emprunts de guerre—
Dominion, 1931: 84,000 à 95 1-2, 82,000 à 95 1-2, 81,000 à 95 3-8, 81,000 à 95 3-8.
Dominion, 1925: 85,000 à 97 3-4.

VALEURS HORS COTE
Emprunts de guerre (intérêt):
\$9,000 à \$9,000 à 95, \$15,000 à 95, \$3,000 à 95, \$2,000 à 95, \$1,000 à 95, \$4,000 à 95, \$500 à 95 1-4, \$1,000 à 95, \$1,000 à 95, \$1,000 à 95, \$2,000 à 95.

OPERATIONS D'HIER L'APRES-MIDI
Actions ordinaires—
Bell Tel.: 5 à 130 1/2.
Brazilian: 25 à 75, 15 à 75, 25 à 75, 60 à 75, 20 à 75, 95 à 75, 25 à 75, 15 à 75, 65 à 75.
Shawinigan: 100 à 119, 50 à 119.
Can. Gen. Elec.: 100 à 102, 5 à 102 3-4.
Can. Smelting: 50 à 76 7-8, 10 à 76 7-8.
Dom. Bridge: 25 à 130, 25 à 130.
Dom. Steel Corp.: 25 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 50 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 25 à 60 1/2, 50 à 60 1/2.
Ridgdon Paper: 5 à 119, 5 à 119, 50 à 121.
Scotia: 50 à 99 1/2, 25 à 100, 25 à 100, 25 à 100, 25 à 100.
Steel Corp.: 100 à 55, 100 à 55, 65 à 55, 35 à 55, 10 à 55, 10 à 55, 25 à 55.
Actions de priorité—
Can. Steamship: 5 à 79, 5 à 79, 15 à 79, 15 à 79, 10 à 79.
Banques—
Molson: 180 à 180, 1 à 180.
Obligations—
Montreal Tram.: 81,800 à 73.
Emprunts de guerre—
Dominion, 1931: 84,000 à 95 1-2, 82,000 à 95 1-2, 81,000 à 95 3-8, 81,000 à 95 3-8.
Dominion, 1925: 85,000 à 97 3-4.

LES GRAINS A CHICAGO
Cours fournis par la maison "McDougall and Cowan":
Cours d'ouverture Cours à midi
Blé . . . 265 266
Juillet . . . 222 1-4 221
Septembre . . . 163 1-2 163 1-2
Octobre . . . 118 3-4 118 3-4
Avoine . . . 79 1-2 79 3-4
Juillet . . . 60 5-8 60 3-8
Septembre . . . 61 3-8 60 5-8
Décembre . . . 61 3-8 60 5-8

New-York . . . 48 45 .516
Washington . . . 40 55 .421
Philadelphie . . . 34 56 .378
St-Louis . . . 36 61 .371

LIGUE NATIONALE
A Pittsburgh:
New-York . . . 010100001—3 15 0
Pittsburg . . . 200100010—4 12 0
Tessera, Anderson, Perritt et Riden: Carlson, Cooper et Fischer.
A Chicago:
Boston . . . 000000001—1 9 1
Chicago . . . 021000000—3 5 0
Allen, Ragan, Barnes et Trages-ser; Demaree et Wilson.
A Cincinnati:
Brooklyn . . . 003000022—7 13 0
Cincinnati . . . 010000011—3 8 1
Marquard et Meyers; Ring, Eller, Pilet et Wingo.
A St-Louis:
Philadelphie . . . 210000000—3 8 1
St-Louis . . . 000000020—2 8 1
Rixey et Killifer; Doak, Watson, Packard et Gonzales.

POSITION DES CLUBS.
G. P. P.C.
New-York . . . 55 30 .647
St-Louis . . . 51 42 .549
Cincinnati . . . 54 40 .540
Philadelphie . . . 45 39 .538
Chicago . . . 47 48 .495
Brooklyn . . . 43 48 .482
Boston . . . 37 51 .420
Pittsburg . . . 31 61 .337

ÇA ET LA

Les arrivages de la semaine aux abattoirs de l'Ouest se chiffrent par 700 têtes de bétail, 1,045 moutons et agneaux, 1,900 porcs et 800 veaux. Aux abattoirs de l'Est, les arrivages de la semaine se présentent à 900 têtes de bétail, 600 moutons et agneaux, 950 porcs et 650 veaux. Les arrivages de la journée s'élevaient à 700 têtes de bétail, 350 moutons et agneaux, 150 porcs et 200 veaux. Les prix s'établissent comme suit: Bouvillons, choix, \$10.25 à \$10.60 le quintal; bons, \$9.35 à \$9.75, et medium, \$9.00 à \$9.25. Taureaux, choix, \$7.00 à \$7.25; bons, \$6.35 à \$6.75; medium, \$5.75 à \$6.25. Vaches, choix, \$9.00 à \$9.25; bonnes, \$8.25 à \$8.50; medium, \$7.25 à \$7.75; conserves, \$5.00 à \$5.50. Moutons, \$8.00 à \$9.00; agneaux, \$13.50 à \$14.50. Porcs, choix, \$16.25 à \$16.50, pour les grandes quantités, et \$16.00 à \$16.25 pour les petites quantités. Truies, \$14.00 à \$14.50. Veaux, engraisés à l'herbe, \$6.00 à \$8.00; engraisés au lait, \$10.00 à \$12.00.

Une dépêche de New-York fait ressortir le fait que l'emprunt de 100 millions que le gouvernement canadien contracte actuellement aux Etats-Unis rapportera 6.07 p. 100 au souscripteur et qu'il coûtera 6.90 pour cent au trésor canadien. C'est la première émission, ajoute la dépêche citée, qui soit aussi onéreuse; l'emprunt de l'an passé, de 10 et 15 ans de durée, rapportait au souscripteur 5 1/4 et 5 1/2 pour cent. Cette augmentation du coût de notre emprunt à New-York n'indique nullement, prétend-on, que notre crédit décroît, mais est simplement la résultante de l'entrée des Etats de l'Union en guerre et de la hausse des capitaux qui en découle.

Le nombre des emprunts à court terme émis la semaine dernière montre que les capitaux disponibles fondeaient, au dire des banquiers de la métropole américaine. On faisait remarquer, hier, que de larges sommes usuellement employées dans le commerce restent inutilisées, que les marchands et industriels grossissent leurs dépôts à la banque plutôt que de payer les hauts prix actuels pour la matière première, qu'un intérêt de 2 pour cent ne leur suffit pas et qu'ils cherchent à placer leurs disponibilités en prêts à courte échéance, plus rémunérateurs. Un courtier en bons et obligations dit que les capitaux disponibles sont exceptionnellement abondants et fait observer que ceux-ci ne cherchent que des émissions à courte échéance.

"Tandis que la batellerie utilise huit fois la capacité de son matériel, le chemin de fer le fait servir quarante-trois fois", au dire d'un économiste, expert dans les matières de transport.

D'après un compte rendu du consul américain à Liverpool, les importations américaines introduites dans ce port, en 1916, se totalisent à \$875,464,543, par comparaison avec \$518,806,157 en 1915. A remarquer que quand l'ensemble des importations grossissent, les entrées de matières et marchandises servant directement à la conduite de la guerre accusent de larges diminutions.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

L'OFFENSIVE
SE DÉCLENCHE

AIDES DES TROUPES FRANÇAISES, LES ANGLAIS LANCENT UNE FORMIDABLE ATTAQUE SUR LA LYS, AFIN DE REPRENDRE LA COTE BELGE UTILISÉE COMME BASE SOUS-MARINE.

Londres, 31. — A 3 heures 50 ce matin, en coopération avec les Français, à gauche, les troupes anglaises ont attaqué les positions allemandes sur un front étendu, au nord de la Lys. Suivant le bulletin officiel, les troupes alliées se sont emparées de leurs premiers objectifs, sur toute la ligne, et on rapporte qu'elles accomplissent une progression satisfaisante à tous les points. Les Français et les Anglais ont déjà fait un nombre considérable de prisonniers. Voici le texte du communiqué :

En coopération avec les troupes françaises à notre gauche, nous avons livré une attaque ce matin, à 3 heures 50, sur un front étendu, au nord de la Lys.

Les troupes alliées ont capturé leurs premiers objectifs sur tout le front d'attaque, et on rapporte qu'elles progressent de façon satisfaisante à tous les points.

Un nombre considérable de prisonniers ont été déjà faits.

L'offensive lancée ce matin par le général Haig, commandant anglais, en liaison avec le général Petain, commandant des troupes françaises, contre les lignes allemandes, en Belgique, est le point culminant du formidable bombardement qui a duré presque sans répit pendant une semaine, l'état-major allemand a déclaré que ce bombardement a été le plus grand de la guerre, et qu'il dépasse même la terrible canonnade du début des offensives de la Somme et d'Arras.

Les observateurs militaires attribuent l'offensive à deux motifs : reprendre la côte belge que les Allemands ont utilisée comme base sous-marine, et aider les Russes qui sont serrés de près sur le front galicien.

À l'ouest de la Lys, le front de bataille s'étend de Warneton, à la frontière franco-belge, jusqu'au littoral de la mer du Nord, la distance entre ces deux points étant d'une trentaine de milles. Est comprise dans ce secteur la fameuse ligne Wytchaele-Messines, où après avoir fait exploser un million de livres d'explosifs, le 7 juin dernier, sous les lignes ennemies, les troupes ont été portées à l'attaque sur un front de neuf milles, et ont capturé la hauteur, plusieurs villes, 47 canons lourds et fait plus de 7,000 prisonniers.

L'AMPLEUR DU BOMBARDEMENT ANGLAIS

New-York, 31. — Un câblogramme de Londres au "Sun" dit :

"Les rapports du front sont unanimes à assurer que les superlatifs employés jusqu'ici pour décrire les opérations d'artillerie, sont lamentablement insuffisants pour communiquer l'impression et l'ampleur du bombardement anglais."

Ces affirmations sont tout à fait superflues à Londres pour la raison que les détonations du champ de bataille des Flandres sont entendues chaque nuit, alors que le bruit de la rue s'apaise. Il s'engage constamment de curieux débats au sujet de la question de savoir si les gens entendent réellement ou bien ressentent les vibrations qui font frémissent les maisons, comme s'il s'agissait des chocs d'un lointain tremblement de terre. La plupart des gens prétendent qu'ils ressentent le choc plutôt qu'ils n'entendent les détonations.

On fait remarquer que ceux qui prétendent entendre le bruit du canon sont probablement dans l'erreur vu que le son est probablement dissipé en se propageant sur une distance de 120 milles, sur mer et sur terre.

BLESSÉ PAR UN CABLE

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — En voulant remettre en position un câble qui retenait son navire attaché à un remorqueur, le capitaine Lecouvé, du yacht américain "Effe", est une jambe prise entre le câble et le bord du navire et presque complètement coupée. La victime est transportée à l'hôpital Jeffery Hale où l'on craint qu'il ne doive subir l'amputation.

VOTE DE CONFIANCE À M. RIBOT

Paris, 31. — Le premier ministre Ribot a refusé d'accepter, à la Chambre des députés, hier, une résolution de Fernand Buisson demandant que l'achat de navires et autres affaires commerciales ne soient pas confiés à des membres de la Chambre. Comme cette résolution...

UNE DÉCISION IMPORTANTE

JUGEMENT PRONONCÉ PAR UN TRIBUNAL FRANÇAIS, AU SUJET DU PAIEMENT EN OR D'UNE POLICE D'ASSURANCE.

Paris, 12. (Par courrier.) — Un tribunal français a décidé qu'une compagnie d'assurance qui en vertu de ses polices, doit payer les primes en or, est liée par cette clause, malgré le changement de circonstances.

La plaignant avait reçu d'une compagnie américaine qui lui donnait droit de toucher \$13,500 en or, en 1916. La compagnie a refusé de payer sous prétexte que la loi du 5 août 1914 avait établi le cours forcé des billets de banque.

Le tribunal a déclaré que cette loi est destinée à assurer la libre circulation des billets de la banque de France comme équivalent de l'or et à dispenser cette institution financière de payer avec de l'or, et ainsi le cours forcé des billets de la banque doit toujours être respecté pour des paiements faits dans des conditions normales en France. Mais le tribunal soutient que ces considérations ne s'appliquent pas au cas actuel. L'intérêt public exige l'observation stricte de l'obligation contractée par la compagnie américaine, d'autant plus qu'à la date de l'échéance, en 1916, les États-Unis n'avaient pas encore apporté leur précieuse coopération aux Alliés.

UNE REQUÊTE SUSCITE UNE ENQUÊTE

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — Le gouvernement fédéral a délégué à Québec M. Oscar Coderre, avocat, d'Ottawa, pour faire enquête au sujet de la requête signée par plus de huit mille citoyens de la ville demandant un référendum sur la prohibition en vertu de la loi Scott. Une contre-requête au gouvernement avait été présentée par MM. Boswell, Letourneau et autres. Les intéressés avaient été convoqués hier matin au palais de justice par M. Coderre. Les prohibitionnistes étaient représentés par M. Adjuir Rivard, et les anti-prohibitionnistes par M. Paul Lacoste, avocat, de Montréal.

À la demande de ce dernier, l'enquête a été remise à aujourd'hui. Il est possible que la contestation de la requête soit abandonnée.

UNE FAUCHEUSE LUI COUPE LA JAMBE

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — En faisant les foins avec son fils, un cultivateur de St-Michel de Bellechasse, M. Désiré Lamontagne, a eu une jambe presque complètement coupée par une faucheuse. Le malheureux dut subir l'amputation de la jambe.

QUÉBEC VISITE PAR UNE ORAGE

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — Un orage très violent s'est abattu hier après-midi sur la ville. Il a plu par torrents pendant plus de deux heures, la pluie excessive causant des dommages considérables aux semences et aux jardins. On estime qu'il est tombé au delà d'un pouce d'eau.

DOUKHOBORS ACQUITTÉS

Yorkton, Sask., 31. — Quatre des cinq Doukhobors qui ont été arrêtés il y a quelques temps sous l'accusation d'avoir mis le feu à la résidence de Peter Verigin à Verigin et d'avoir commis des actes indécents sur un cadavre humain, ont subi leur procès devant le juge Gordon qui les a acquittés après une verte semonce. Le juge a pris en considération le fait que les inculpés ont attendu leur procès en prison pendant six mois et de plus leurs compatriotes ont promis de les faire travailler et de les surveiller.

solution blâmait indirectement le capitaine André Tardieu, actuellement aux États-Unis, en mission pour le gouvernement français. M. Ribot la refusa et proposa simplement que la Chambre passe au feuilleton du jour. Il l'emporta par un vote de 200 à 157.

UNE AUGMENTATION CONSIDÉRABLE

LES RECETTES DES DOUANES DANS LE PORT DE MONTREAL ONT ÉTÉ DE \$3,167,628 POUR JUILLET, ET CELLES DE L'ACCISE DE \$1,200,108.

L'accise et les douanes, dans le port de Montréal, au cours du mois de juillet, accusent une forte augmentation sur la période correspondante de l'an dernier. Dans le premier cas, les revenus sont de \$3,167,628, soit une augmentation de \$501,478 sur le mois de juillet 1916 ; dans le second cas, ils sont de \$1,200,108, soit \$188,803 d'augmentation.

Les revenus des douanes durant les premiers mois (3) du présent exercice financier sont les plus considérables dont fasse mention l'histoire du port. À cet égard, les revenus du port dépassent \$40,000,000, le double de ce qu'ils ont été durant la meilleure année qui a précédé la guerre.

Cette augmentation est due aussi en grande partie à l'augmentation du tarif et à la hausse des prix, la plupart des marchandises étant calculées ad valorem.

L'augmentation de l'accise est due de son côté à la prohibition dans toutes les provinces du Dominion. Les revenus de Montréal, l'an dernier, accusaient une augmentation de \$2,000,000 sur l'année précédente ; cette augmentation pour tout le Dominion n'était que de \$1,500,000. Il ne faut pas oublier par conséquent que ce qui contribue à l'augmentation de l'accise à Montréal c'est surtout l'envol des produits manufacturés dans les autres provinces.

C'est Toronto qui vient après Montréal dans la perception des douanes ; cette ville lui fait même une rude concurrence, puisque durant les mois de janvier et de février, ses revenus ont été plus considérables que ceux de Montréal ; mais en mars, Montréal était en tête avec un surplus de \$5,000. Durant les mois d'avril, mai, juin, les trois premiers mois du présent exercice financier, Toronto arrive en premier lieu durant le mois d'avril, Montréal durant les deux autres mois : les recettes de ces deux villes sont respectivement de \$10,180,319 et de \$10,940,920, ce qui donne une avance à Montréal de \$760,601.

LA RUSSIE VA SE REPRENDRE

Londres, 31. — S'adressant aux journalistes de la galerie de la presse à la Chambre des Communes, hier, le premier ministre Lloyd George, parlant du courage de la nation française après trois ans de guerre, a dit :

"J'ai constaté lors de ma dernière visite à Paris que l'esprit du peuple français était tel que je ne l'ai jamais connu. Quand on a appris la défection des Russes, les gens se sont sentis découragés, mais malgré tout, le peuple français était assés résolu que dans le passé."

"Si la France et l'Angleterre se tiennent unies, nous irons jusqu'au bout, malgré les chicanes des Russes. Il faut pourtant compter sur ces derniers, ils combattent lorsque nous nous y attendons le moins et ils reculent lorsqu'ils croient que c'est le moment opportun. J'ai appris dernièrement que la Russie allait se reprendre et deviendrait aussi formidable qu'avant."

MAITRE DE POSTE À ST-ROMUALD

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — M. Edouard Gingras a été nommé maître de poste à Saint-Romuald, en remplacement de M. Georges A. Marois, décédé accidentellement il y a quelques semaines.

LE MAIRE MITCHELL SERA CANDIDAT

New-York, 31. — Le maire Mitchell se présentera de nouveau à la mairie aux prochaines élections qui auront lieu en septembre. L'offre lui en a été faite et il l'a acceptée.

L'IMPOT SUR LE REVENU

LES COPIES DU BILL VIENNENT D'ÊTRE DISTRIBUÉES AUX DÉPUTÉS. — LA PRISON ET L'AMENDE POUR CEUX QUI FAUSSENT DE FAUSSES DÉCLARATIONS. — LES EXEMPTIONS.

Ottawa, 31. — D'après les copies du bill sur le revenu qui ont été distribuées pour la discussion en comité, toute personne qui fera une fausse déclaration sera passible sur conviction d'une amende n'excédant pas \$10,000 ou d'un emprisonnement de six mois ou des deux peines à la fois et pour chaque jour de retard à se conformer à la loi, à une amende de \$100. Un bureau de trois arbitres au plus, nommé par le gouverneur en conseil, jugera les causes en revision et en appel. Toute déclaration devra se faire avant le 28 février de chaque année.

En ce qui concerne les corporations, associations et autres corps publics, les déclarations devront être signées par le président, le secrétaire ou l'agent en chef ayant une connaissance personnelle des affaires. La loi oblige les patrons à déduire du salaire de leurs employés sujets à l'impôt, le montant de cet impôt et à le transmettre au ministre des finances.

LES EXEMPTIONS

Les revenus suivants sont exemptés de l'impôt : Le revenu du gouverneur-général, des consuls et consuls-généraux qui sont citoyens des pays qu'ils représentent et n'exercent pas d'autre profession ; le revenu de toute compagnie, commission ou association dont une province ou une municipalité est propriétaire de pas moins de 90 pour cent des actions ; le revenu de toute institution religieuse, charitable, agricole ou éducationnelle, des boards of trade, chambres de commerce, organisations ouvrières et sociétés de bienfaisance ou de fraternité ; le revenu des corporations mutuelles n'ayant pas un capital par actions et dont aucune part du revenu ne profite à un membre en particulier, des compagnies d'assurances, sauf pour les montants rétribués au compte des actionnaires ; les revenus des clubs, sociétés et associations opérés uniquement pour le bien-être de la société, du bien-être civique, les amusements et autres buts qui ne rapportent pas à un individu ou à un groupe de personnes ; le revenu de tout actionnaire ; les revenus des associations d'assurances, hypothèques et de prêt opérées uniquement au profit des fermiers et telles qu'approuvées par le ministre des Finances ; les revenus provenant des obligations et garanties du Dominion du Canada émises exemptées de tout impôt sur le revenu ; la paie des militaires ou des marins qui ont fait du service actif outre-mer durant la guerre actuelle dans quelque branche des forces militaires ou navales de Sa Majesté ou d'aucun des Alliés de Sa Majesté.

LES VILLÉGIATEURS SONT TROP NOMBREUX

Copenhague, 31. — Effrayés du nombre extraordinaire de villégiateurs qui sont venus ajouter au nombre des consommateurs, lorsque les rations sont déjà limitées, qui achètent de plus des aliments pour les emporter, les autorités de deux districts ont décrété l'expulsion de tous les étrangers qui ne résident que quelques semaines ou plus dans un district. Le coût du pain pour les étrangers a été doublé et les rations de lait et de beurre réduites au tiers de celles des natifs du pays. De fortes récompenses sont promises à ceux qui dénonceront les acheteurs de vivres.

ORGANISTE AU CEYLAN

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — M. Georges Hébert, ancien organiste de Saint-Jean-Baptiste, est parti samedi pour l'île de Ceylan, aux Indes, où il va représenter une maison de musique américaine.

LES POLITICIENS N'AIMENT PAS LE NATIONALISTE. C'EST QU'IL EST TROP BIEN INFORMÉ, À LEUR ENDROIT.

que, de lancer cette boutade à Lumirski : — Ne serait-ce point un peu, sous une autre forme, ce que vous avez déjà dit, autrefois, à la princesse Charlotte de Rohan et aujourd'hui à la comtesse de Vigny ? — Vous êtes méchant !... fit-il un peu piqué. Mais je suis sans rancune. Que vous soyez jacobin ou non, je serai après-demain au Grand-Théâtre pour vous applaudir !... — N'y venez pas en officier du Royal-Polonois !... lui dit-elle avec une sorte d'effroi.

L'arrivée du capitaine lyonnais interrompit cet entretien. Il venait de faire faire l'appel de son bataillon et de procéder à l'enterrement de ses morts.

— Ma foi, lieutenant ! dit-il à Lumirski, je vous remercie de l'appui que vous nous avez prêté. Et toi, petit bonhomme, tu es un brave ! ajouta-t-il en secouant la main de Sylvie qui encourageait de bonne grâce l'erreur de son interlocuteur.

Sylvie retourna s'asseoir près de Mme de Vigny, et le capitaine dit à mi-voix au jeune gentilhomme : — Monsieur, répugnant aux besoins de police, je ne vous demande ni votre nom ni votre qualité, bien que la municipalité lyonnaise

prétende enjoindre à la garde nationale de l'aider à découvrir les suspects... Mais je veux vous donner le mien ! — Monsieur, je suis le vicomte de Lumirski, lieutenant au Royal-Polonois, et j'ai tenu à vous dire que je suis, à vous, qui êtes un galant homme, et non à la municipalité lyonnaise ! A qui, maintenant, ai-je l'honneur de parler ?... Lumirski s'attendait à entendre énoncer quelque nom et titre de vieux gentilhomme revenu d'émigration pour préparer à Lyon la contre-révolution annoncée. Il fut tout stupéfait d'ouïr cette réponse : — Au citoyen Gingenne, ancien maître d'armes au ci-devant régiment de la Couronne, devenu la 46e demi-brigade, commandant présentement une compagnie du bataillon de la garde nationale lyonnaise de la section Rousseau.

— Citoyen !... Vous me plaisez !... Et Lumirski dissimula sa surprise en tendant la main à ce vieux sous-officier, ou plutôt bas officier, comme on disait avant 89. Il devinait une belle âme chez cet homme qui eût pu faire sa fortune en offrant son bras, sa connaissance du métier de la guerre au jacobinisme tout-puissant, et qui, au contraire, se compromettait en le

combattant. De lui-même, le citoyen Gingenne conta : — "Où, Monsieur, retraité en 89, je me suis retiré à Lyon, mon pays natal, et j'ai d'abord donné dans la Révolution. Mais j'avais une marotte qui a paru étonner les jacobins : je voulais aller à la messe. J'ai été témoin de ce qui s'est passé l'an dernier, à Pâques, à l'église des Clairistes, en plein office. Une troupe de bandits armés de foudres, de cordes, a envahi l'église, a fouetté les femmes, a lapidé les hommes à coups de briques. J'ai dû me frayer un chemin avec mon épée hors de l'église pour aller prévenir aux casernes."

"Ces scènes honteuses ont duré quatre heures. On a emporté des femmes couvertes de sang et mourantes. "Ahl tonnerre !... Si c'est ça la Révolution ! me suis-je crié, je n'en suis plus !" Et je suis maintenant pour qu'on l'étrangle, elle et les échappés de bague qui la défendent."

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevalier, gérant général.

12

AUX MAISONS D'EDUCATION

Le temps de l'ouverture des classes approche

Nous sommes prêts à fournir aux Educateurs et aux Educatrices les LIVRES CLASSIQUES, EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET ARTICLES DE CLASSES, aux meilleurs prix.

Nous sommes organisés pour donner un service de LIVRAISON DE PREMIERE CLASSE et nous ferons en sorte de satisfaire tous les clients qui nous honoreront de leur patronage.

Librairie L.-J.-A. DEROME, limitée

36-ouest rue Notre-Dame.

LA CONSCRIPTION

Par Henri Bourassa

L'exemplaire \$0.10 franco.
1 douzaine \$1.00 franco.
50 exemplaires \$2.50 plus frais.

Toutes les commandes pour 50 exemplaires et plus (sauf celles des librairies), devront être adressées à M. Wilfrid Duchesne, au secrétariat de la Ligue patriotique des intérêts canadiens, No 92-est, rue Notre-Dame, (ch. 12) à Montréal, et PAYEES COMPTANT.

Chaque commande de 50 exemplaires adressée à M. Deschênes donnera droit à 5 exemplaires GRATUITS du discours de M. Bourassa, sur le "Devoir", SON ORIGINE, SON PASSE, SON AVENIR, et à un exemplaire de la brochure du 5e Anniversaire du "Devoir".

Toutes les commandes pour quantités moindres (et celles des librairies), devront être adressées au "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

L'Intervention américaine

L'exemplaire \$0.25, plus 3 sous de poste
La douzaine \$2.50, plus 25 sous de poste
En vente aux bureaux du "Devoir"

La Conscription et l'Intervention américaine

sont également en vente, dans les librairies suivantes :—

Granger Frères, 43-ouest, rue Notre-Dame; Langevin & L'Archevêque, 31-ouest, rue Notre-Dame; J.-A. Lacroix, 1913-ouest, rue Notre-Dame; Saint-Louis, 288-est, rue Sainte-Catherine; Déon Frères, 251-est, rue Sainte-Catherine; Pineault, 288-est, rue Rachel; Gariépy, 1123-est, rue Rachel; Beauchemin, 79, rue Saint-Jacques; Graton, 1850 boulevard Saint-Laurent. Aux États-Unis, s'adresser, pour les commandes de gros ou de détail, à la Librairie Saint-Michel, 91 rue Summer, Boston, Mass.

OFFRES SPECIALES

EN VENTE AU "DEVOIR" SEULEMENT

L'Intervention américaine \$1.00 franco.
Hier, Aujourd'hui, Demain }
La Conscription }
Le "Devoir" et la guerre } \$1.00 franco.
Hier, Aujourd'hui, Demain }

LE 7e EMPRUNT DE GUERRE ALLEMAND

Copenhague, 31. — Selon le "Vossische Zeitung" de Berlin, les souscriptions au 7e emprunt de guerre de l'Allemagne sont reçues à la fin de septembre. Des arrangements spéciaux sont pris pour recueillir les souscriptions dans les campagnes. Les fermiers qui servent dans l'armée reçoivent des congés pour pouvoir donner leur coopération. La presse a déjà lancé une campagne de publicité.

CHEVAUX ÉLECTROCUTÉS

Le violent orage qui s'est abattu sur la ville, hier soir, a brisé plusieurs fils de la Montreal Light, Heat and Power. Un de ces fils resta suspendu dans la rue Namur, à la Côte-des-Neiges ; ce matin un cultivateur des environs s'en venait au marché, lorsque son attelage toucha au fil et les deux chevaux furent électrocutés. Les deux bêtes appartenaient à M. Lahaye, de la Côte-des-Neiges. Le charrier, M. Galarneau, n'a pas eu de mal. C'est une perte de huit à neuf cents dollars.

MAIRE ASSASSINÉ

La Havane, 31. — Le maire suppléant Florencio Guerra, de Cienfuegos, a été assassiné hier soir comme il rentrait chez lui, aux confins de cette ville. L'assassin tira cinq coups qui portèrent tous. Senor Guerra remplaçait depuis lundi après-midi, à Cienfuegos, le maire Santiago Rey en voyage à la Havane. La police de Cienfuegos rapporte qu'elle n'a pas encore trouvé trace de l'assassin.

OFFICIERS DE RETOUR

Québec, 31. — Un autre contingent de plus de six cents officiers invalidés outre-mer est attendu au dépôt des décharges, à Québec, vers la fin de la semaine. Il y a parmi eux quelques Québécois, un grand nombre de Montcalais, mais la plupart viennent de Toronto et d'autres endroits de l'Ontario.

LES DÉPORTATIONS

Le Havre, 31. — Les déportations de civils de Mons, en Belgique, se continuent. Le gouvernement allemand a envoyé 129 hommes, le 26 juin, et 39, le 28 juin. Il est probable qu'on les fera travailler sur le front allemand en France.

FEUILLETON DU DEVOIR

Le Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

26

(Suite.)

—Attendez! attendez!... fit le vicomte.

—Donnez votre main, que je la pense...

Tandis qu'elle enveloppait la main de Lumirski dans un mouchoir de batiste dont elle nouait délicatement les extrémités, l'ex-courtsan, ayant cherché, poursuivait :

—J'y suis!... On jouait la Bagarre, un vieil opéra bouffon de

Poinsinet. Je ne me rappelle plus quel rôle jouait la Montansier, mais Mlle Sylvie était indiquée, sur le programme de satin blanc aux armes royales, comme jouant le rôle de Colette.

—C'est bien cela!...

—Je me souviens même, ajouta le vicomte qui, décidément, aimait remuer les souvenirs, je me souviens même de l'ariette que vous chantiez!

Et il fredonna :

Ce n'est pas pour moi que je pleure,

Mon cher oncle, n'en croyez rien; Non! non! Je ne plains que Julien. De chagrin il faudra qu'il meure. Ce pauvre garçon m'aime bien!...

—Et cela s'appellait la Bagarre!...

Avec des Ponts-neufs comme musicien, fit mélancoliquement Sylvie. Nous doutions-nous que, quelques années après, nous reverrions une autre bagarre, mais avec la musique du fusil et du canon?...

—Et vous avez abandonné la troupe de la Montansier?

—J'ai cultivé ma voix et suis devenue chanteuse d'opéra. Je débute après-demain sur le Grand-Théâtre de Lyon.

—Mais j'aime à croire que si vous avez abandonné la Montansier, vous n'avez point abandonné ses idées!...

—Quelles idées?...

—La Montansier, Mademoiselle, est restée fidèle à la reine captive. C'est une ardente royaliste. D'ailleurs, un détail qui est tout à l'honneur de votre sexe, c'est qu'en cette horrible Révolution, tandis que les acteurs sont devenus d'effrayables jacobins, les actrices sont demeurées royalistes, au péril de leur vie, au détriment de leur situation. Voyez le ménage Dugazon : le mari est terroriste, la femme est pour la reine. Ce n'est d'ailleurs pas un

ménage très uni.

—Moi, Monsieur le vicomte, je suis jacobine!

—Je n'en crois pas un mot!

—Vous le verrez après-demain, au théâtre, si vous y venez; je chanterai la Marseillaise et la Carmagnole en bonnet rouge!

—Ce sont des dehors!... Cela n'indique point l'état d'une âme. Vous ne serez pas plus jacobine après-demain que vous n'êtes meunier aujourd'hui.

Et, se penchant à son oreille, il lui dit :

—Vous vous cacherez donc de vos amis jacobins, alors, en vous déguisant pour accompagner une civetier et la protéger contre les bandes de Sombreuil comme vous venez de le faire?

—Hé! Monsieur! croyez-vous que mes déterminations soient guidées uniquement par des motifs politiques?...

—Je n'insiste point, Mademoiselle! Je vous dirai seulement que, si vous étiez jacobine, je serais capable de me faire jacobin!...

Les yeux de la chanteuse eurent un flambement d'orgueil et de joie; pourtant elle ne résista point au plaisir, selon la mode finissante d'une époque où il fallait paraître étonné, de manier le trait satirique.

LA TAXATION MUNICIPALE

ELLE EST L'OBJET DES CONSTATANTS ETUDES DE NOS ADMINISTRATEURS. — RELEVÉ COMPARATIF DES SYSTEMES DE TAXATION AUX ETATS-UNIS, EN GRANDE-BRETAGNE ET AU CANADA.

Depuis que nos administrateurs tendent la main à la Banque de Montréal, la question de la taxation municipale fait l'objet de leurs études. Comme quelques-uns d'entre eux suggèrent dernièrement de faire payer aux propriétaires les travaux publics qui donnent de la valeur à leurs propriétés, et à leurs terrains, d'autres firent aussitôt remarquer que, la chose n'existant pas dans les autres villes, ils ne voyaient pas comment on pourrait s'aventurer à lui donner naissance à Montréal, sans créer un mécontentement général chez les contribuables. Les partisans du paiement des taxes pour pavages, trottoirs, etc., par les propriétaires ne répondirent pas à l'objection; mais ils continuèrent leurs études.

Ce matin, deux d'entre eux, après avoir fait un relevé comparatif des systèmes et des taux de taxation dans les principales villes des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada, soumettaient à la presse le résultat de leurs recherches. On constate dans ce "relevé comparatif" que Montréal est une des rares villes qui ne font pas payer aux propriétaires tous les travaux publics dont ils sont les premiers à bénéficier.

De ce relevé, nous détachons le tableau suivant (P indique que les travaux sont payés par les propriétaires; C par la cité).

AUX ETATS-UNIS	
Villes	Egouts Pavages Trottoirs
New-York	P. P. P.
Chicago	P. P. P.
Philadelphie	P. P. P.
St-Louis	P. P. P.
Buffalo	P. P. P.
Détroit	P. P. P.
GRANDE-BRETAGNE	
Manchester	P. P. P.
Aberdeen	P. P. P.
Glasgow	P. P. P.
CANADA	
Toronto	P. P. P.
Halifax	P. C. P.
London	P. C. P.
Montréal	P. C. P.

"EN BÂTISSANT DES EGLISES..."

Sous ce titre vient de paraître, au *Devoir*, un joli recueil de légendes canadiennes, recueillies un peu partout dans notre province par un constructeur d'églises.

Ces légendes, comme il le dit, l'auteur les a encadrées dans le décor aimé de nos vieilles paroisses, dans les deux paysages qui ont enchanté son enfance et dans ceux qui, aujourd'hui, ensoleillent son âge mûr.

C'est une lecture aimable et reposante après les labeurs de la journée.

Pour la somme de trente sous, on peut se procurer ce gentil volume aux endroits suivants : bureaux du *Devoir*, Granger Frères, Langevin et l'archevêque, librairie Notre-Dame, librairie Saint-Louis, J. G. Yon et Deom Frères.

Il est aussi en vente chez l'auteur, Joseph Héroux, 103, rue Georges, à Sorel.

LE MONUMENT HÉBERT

Québec, 31. — Des ouvriers ont commencé, samedi, les travaux d'excavation nécessaires pour asséoir les bases du monument Hébert, qui sera érigé sur le carré de l'hôtel de ville, face à la rue Ste-Anne.

Le dévouement du monument au premier colon canadien aura lieu le 4 septembre, durant l'Exposition provinciale. La Commission de l'Exposition et le comité des fêtes du troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada vont s'entendre pour donner à ces fêtes tout l'éclat qu'elle mérite.

CAMBRIOLEUR TUÉ

Rochester, N. Y., 31. — Henry H. Kingston, agent d'annonces du chemin de fer Buffalo, Rochester et Pittsburgh, a été tué d'un coup de revolver, un nègre qui avait tenté de voler sa maison sur l'avenue East, à Brighton.

Eveillé par des bruits insolites, M. Kingston se leva avec précipitation et descendit au second étage où il rencontra un étranger; le sommant de s'arrêter, il tira sur lui comme ce dernier cherchait à s'enfuir. La balle lui perça le cœur et le tua instantanément.

ORAGES ELECTRIQUES EN QUELQUES LOCALITES

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum . . . 85
Minimum de la nuit . . . 67
Aujourd'hui minimum . . . 86
Minimum de la nuit . . . 72

BAROMETRE

8 heures a.m., 24.75; 11 heures a.m., 29.75; 1 heure p.m., 29.62.

DEMAIN, MERCREDI 1er AOUT

S. PIERRE AUX LIENS

Lever du soleil . . . 4.42
Coucher du soleil . . . 7.28
Lever de la lune . . . 5.21
Coucher de la lune . . . 3.23
Pleine lune, le 3 août, à 0h. 17 minutes du matin.

QU'IL FERA

LA BEAUCE EST INONDEE

LE PARATONNERRE DE NOTRE-DAME

LA DECHARGE ELECTRIQUE FUT TROP FORTE POUR QUE LES TIGES PROTECTRICES PUSSENT Y RESISTER.

M. le curé Labelle a bien voulu nous donner certains renseignements sur l'accident arrivé hier soir, à huit heures, à l'une des tourelles de l'église Notre-Dame, frappée par la foudre, et dont nous parlons à l'intérieur.

La pointe de la tourelle est tombée à l'intérieur, et quelques pierres de la base se détachèrent et allèrent s'enfoncer, les unes dans le toit de la fabrique, les autres sur le pavé, devant l'église.

La violence de la foudre expliquait seule que le paratonnerre n'ait pas empêché l'accident. Le système de protection installé sur l'église est l'un des meilleurs en Amérique. Le matériel du paratonnerre est de tout premier ordre; chacune des huit pointes est en acier à boudes de platine, et le fil est du plus beau cuivre tressé.

Les tiges s'élevaient au-dessus des tours de 37 pieds, environ, et pénétraient dans la terre au moyen d'un puits de 14 pieds de profondeur par 7 de diamètre.

Elles sont retenues aux tourelles par quatre crochets de fer. La foudre a probablement suivi l'un de ces crochets et provoqué l'accident.

Les dommages ne sont pas élevés et sont couverts par les assurances.

UNE CAMPAGNE D'ECONOMIE

M. HANNA DEMANDE LA COOPERATION DES MENAGERES CANADIENNES.

Ottawa, 31. — On va demander aux ménagères du Canada de s'engager volontairement dans le service des vivres. M. Hanna, contrôleur des vivres, se propose d'utiliser l'organisme de comités provinciaux pour faire prendre à chaque ménagère du Dominion l'engagement d'observer les ordres et les règlements qui peuvent être essentiels à l'alimentation des divisions canadiennes, des forces et du peuple alliés, des armées et des pays alliés. Chaque ménagère signant cette promesse recevra une carte qu'elle déposera dans une fenêtre de sa maison pour indiquer qu'elle a pris l'engagement d'économiser.

De temps en temps, des instructions détaillées seront données sur le moyen de conserver et de préserver les vivres, et de remplacer par d'autres les produits requis pour l'exportation. La guerre sera déclarée au gaspillage des denrées alimentaires, gaspillage qui coûte \$60,000,000 par année au pays. M. Hanna compte que les maîtresses de maisons canadiennes feront de leur mieux pour assurer les vivres essentiels à la victoire.

FEU M. L'ABBÉ GEO EDUARD DION

Saint-Hyacinthe, 31. — L'abbé Geo. Edouard Dion, curé de Saint-Simon de Bagot, est décédé ce matin, à 7 heures, à l'hospice Saint-Charles, assisté de ses derniers moments par Mgr le grand-vicaire L. G. Guérin. Le prêtre qui vient de disparaître avait toute sa vie été un exemple de piété; sa mort cause des regrets universels aux personnes qui ont eu l'occasion de l'approcher et le voir dans l'exercice de son saint ministère.

Le défunt n'a qu'à Upton, comté de Bagot, le 22 janvier 1860, d'Augustin Dion, cultivateur, et de Francoise Gendron; il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal; il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par feu Sa Grandeur Mgr Montreuil, le 27 décembre 1885. Nommé vicaire à Saint-Hughes immédiatement où il demeura jusqu'en 1886, il fut transféré à Saint-Denis-sur-Richelieu, de 1886 à 1894. Nommé aumônier des Soeurs du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe, de 1894 à 1904. Curé de Saint-Simon depuis 1904.

Ses restes mortels seront transportés à Saint-Simon par un convoi ce soir, et les funérailles auront lieu dans cette même paroisse, samedi prochain.

ACTIVITE DE L'ARTILLERIE

Paris, 31. — Bulletin officiel d'artillerie n° 31. — Sur tout le front, l'activité de l'artillerie n'a pas été marquée. Dans la vallée de Travnigol, l'une de nos patrouilles a dispersé un détachement ennemi 3 fois plus considérable, tuant quelques hommes, y compris le commandant. Ce matin, une machine ennemie a été abattue en flammes dans le voisinage de Polgora.

En Albanie, hier soir, nos éclaireurs ont traversé la rivière Vovusa, à l'est de Dorza. Ils ont chassé les patrouilles ennemies, leur infligeant des pertes et prenant des armes et du matériel.

REQUÊTE REJETÉE

Québec, 31. — (De notre correspondant.) — Le juge Beaulieu a rejeté la requête de M. Frank W. Ross qui demandait l'émission d'un bref d'injonction pour empêcher la Compagnie de chemin de fer de la vallée de la rivière Madeleine de faire l'expropriation d'un terrain qui lui appartient dans la baie et dont la compagnie a besoin pour la construction de quais. Le juge ne s'est pas prononcé sur les droits de la compagnie de faire cette expropriation, mais a décidé que les procédures à ce sujet doivent être prises à Percé où est le siège de la compagnie, et a en conséquence rejeté la requête.

LA TEMPÊTE À ST-HYACINTHE

DEUX AUTOMOBILES VIENNENT EN COLLISION. — LES COMMUNICATIONS SONT INTERROMPUES.

Saint-Hyacinthe, 31. — Une collision d'autos a eu lieu hier soir, pendant la tempête, à l'angle des rues Girouard et Sainte-Anne; l'un des véhicules était conduit par un des frères Borduas, de cette ville, et l'autre était occupé par M. Carter et M. Choinière, de Granby. Soit distraction ou soit un éclair qui empêcha de voir suffisamment, tout d'un coup les autos se frappèrent et la machine de M. Carter fut presque toute brisée. Lui-même a été projeté sur sa vitre et s'est infligé de fortes contusions au front, à la figure et au cuir chevelu.

Une tempête des plus désastreuses, un vent formidable et accompagné de tonnerre et d'éclairs, s'est abattue hier soir, sur notre ville et dans notre région et a causé beaucoup de dégâts et des dommages considérables. Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues, plusieurs poteaux ayant été brisés par la foudre; le vent qui rageait avec violence a déraciné un grand nombre d'arbres, renversé plusieurs granges et déplacé plusieurs bâtiments dans les paroisses de Saint-Thomas d'Aquin et de la Présentation. On rapporte que la récolte a souffert en maints endroits. Dans le quatrième rang de Saint-Denis deux maisons et quelques granges ont été rasées au sol par la foudre.

TROIS PONTS SONT DÉTRUITS

LA CHAUDIERE, GROSSIERE PAR LES PLUIES, SORT DE SON LIT ET EMPORTE TOUT SUR SON PASSAGE. — L'EAU MONTE ENCORE AVEC UNE RAPIDITE EFFRAYANTE.

Québec, 31. — Des inondations plus déplorables que les pires débordements dont ait jamais souffert la Beauce causent aujourd'hui pour des centaines de milliers de dollars de dommages, menacent nombre de vies dans le comté et ruinent la moisson dans toute la région. Jusqu'ici le courant a enlevé 3 ponts, l'énorme pont en fer du Québec Central, à Valley Junction, le nouveau pont à Sainte-Marie, sur la Chaudière, et le pont pour chevaux et piétons, à Valley Junction.

Les fortes pluies de ces jours derniers ont causé ce débordement, et il n'y a pas à se demander comment le désastre va se terminer, car à 11 heures, ce matin, l'eau monte encore d'un pied en 10 minutes. Pas une seule maison du village de Sainte-Marie n'est hors de l'eau. Nombre de fermes ont disparu sous l'eau et quantité de bestiaux se sont noyés.

Québec, 31. — Des inondations encore plus grandes que celles du mois dernier, alors que 2 personnes se sont noyées et que nombre de personnes ont échappé de justesse à la mort, ravagent de nouveau la Beauce, depuis hier soir. Le grand pont en fer de Sainte-Marie-de-Beauce a été emporté, ainsi que le pont du Québec Central à Valley Junction. Tous les fils téléphoniques et télégraphiques sont abâtis au delà de Sainte-Hélène, Dorchester, et les communications sont impossibles.

Un reporter du "Soleil" parti en auto, de bonne heure, ce matin, transmet la dépêche suivante:

"A 10 heures, ce matin, j'ai pu passer pendant exactement 30 secondes avec le bureau de téléphone Bell à Sainte-Marie-de-Beauce. Mon interlocuteur n'a voulu me dire que ceci: "Hâtez-vous, que voulez-vous? Abandonnez la ligne. Sainte-Marie est inondée, c'est 5 fois plus que la dernière inondation." Le correspondant ajoute: "J'ai obtenu des rapports de gens arrivés en auto. Ils disent que par suite de l'abondante pluie d'hier soir, l'inondation a repris encore. La crue des eaux de la Chaudière est plus considérable que toutes les précédentes et des milliers de cordes de bois de pulpe sont à la dérive. L'apprendre de Sainte-Marie que les rues du village sont transformées en torrents et en cascades et que plusieurs maisons ont de nouveau été entraînées dans l'eau. Jusqu'ici on n'a pas entendu dire que quelqu'un se soit noyé, mais plusieurs familles sont isolées dans leurs maisons, à des endroits élevés. Comme les fils du téléphone sont à terre, il ne reste aucun moyen de communication sauf par les chemins et dans les conditions actuelles on ne peut voyager avec célérité."

A 11 heures, ce matin, on a pu obtenir la communication de Québec à Sainte-Marie par téléphone à longue distance, et voici les dernières nouvelles:

L'eau monte encore d'un pied toutes les 10 minutes. L'eau a pénétré la rue la plus haute de Sainte-Marie, fait sans précédent, bien que la Beauce ait été victime de plusieurs inondations. Il n'y a pas une seule maison à Sainte-Marie qui ne soit entourée d'eau. Nombre de bestiaux, de cochons et de volailles se sont noyés. Plusieurs maisons se sont écroulées au bord de la rivière, et graduellement les maisons bâties sur un terrain plus élevé s'abîment. Le correspondant du "Soleil" à Sainte-Marie, qui a pu communiquer avec Québec par le téléphone, rapporte que 5 personnes ont failli se noyer. Mme Marie Morissette, dont la maison était située sur la rivière Chaudière, a été emportée vers la rivière. M. Ernest Mercier s'est porté à son secours, en canot, et l'a tenue pendant 10 minutes, au-dessus de l'eau, par les cheveux, avant qu'une autre chaloupe soit venue à la rescousse.

ATTAQUE RÉUSSIE SUR L'AINSE

LES FRANÇAIS SE PORTENT A L'OFFENSIVE SUR UNE ETENDUE DE 1,500 VERGES A LA ROYÈRE.

Paris, 31. — La nuit dernière, dit le bulletin officiel de cet après-midi, les Français ont dirigé une victorieuse attaque contre les positions allemandes, sur un front de 1,500 verges à La Royère et à l'ouest d'Épône-de-Chevregny, sur le front de l'Aisne. Ils ont brisé une contre-attaque.

Les Poilus ont fait 167 prisonniers, dont 2 officiers et 15 sous-officiers appartenant à 3 régiments. L'artillerie et l'infanterie ont montré de l'activité dans le secteur de Cerny-Hurtbise.

En Champagne, au nord-ouest de Prosnes, l'ennemi, après un violent bombardement, tenta une attaque par surprise qu'une riposte vigoureuse de notre artillerie et de notre infanterie réduisit à néant.

Il y eut de vifs duels d'artillerie sur les deux rives de la Meuse. Les troupes assaillantes rapportent qu'entre Dixmude et Boesinghe elles se sont emparées des deux premières lignes de tranchées après avoir combattu sur un terrain très difficile.

Les Anglais ont repris La Bassée qu'ils avaient abandonnée récemment aux mains des Allemands.

Français et Anglais sont maintenant en face d'une vaste concentration d'artillerie et de troupes fraîches allemandes qui ont été amenées sur le front.

Les Alliés de l'Entente ont la supériorité aérienne. Les hauts fonctionnaires militaires de l'Entente disent que le moral des Allemands a baissé.

LES RETRANCHEMENTS DE LA LIGNE SONT ATTEINTS

Sur le front anglais, 31. — Les Alliés qui ont déclenché leur offensive, ce matin, ont avancé bien au delà des tranchées démantelées de l'ennemi. A plusieurs endroits, ils ont atteint les retranchements de deuxième ligne sur un front de 20 milles d'attaque, suivant les premiers rapports.

Les troupes anglo-françaises sont allées au feu à la faveur du plus violent tir de barrage de la guerre. L'artillerie des assaillants avance et la situation est satisfaisante à tous égards.

EN ROUMANIE

Londres, 31. — Bulletin officiel roumain du 28: Dans la région montagneuse entre la vallée de Casin et le Putna, l'ennemi a cherché à nous attaquer à différents points, mais nous avons partout repoussé les attaques. Nous nous battons pour la possession de la hauteur de Magura Casulin.

TOUTE UNE FAMILLE CONDAMNÉE À MORT

Londres, 31. — On mande d'Amsterdam: Un marchand influent de Liège, M. Groner, sa femme et ses 2 filles âgées de 14 et 20 ans ont été arrêtés, jugés et condamnés à mort par les autorités allemandes, sous l'accusation non établie d'espionnage.

Le père et la mère ont été fusillés en présence de leurs enfants. On a offert à celles-ci la liberté si elles révélaient les noms de leurs parents complices. Les jeunes filles ont refusé, l'aînée disant:

"Si nous parlons, nous ferons peut-être périr 50 personnes. Nous préférons mourir seules." Elle a été immédiatement fusillée. La cadette a été torturée, outragée et également fusillée.

A L'EXPOSITION DE QUÉBEC

Québec, 31. — Il a été décidé que de grands pageants de guerre seront organisés durant la prochaine exposition provinciale de Québec. On représentera en tableaux vivants un épisode du siège de Verdun. Le comité chargé de la préparation de ces pageants s'est mis à l'œuvre et tout fait espérer que ces représentations auront un grand succès. L'exposition aura lieu, cette année, du 30 août au 8 septembre.

LES USINES DU TRANSCONTINENTAL

(De notre correspondant.) Québec, 31. — Le Conseil municipal a autorisé, à sa dernière séance, le maire à envoyer à sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada, une lettre mettant le gouvernement en demeure de mettre en opération immédiatement les usines du Transcontinental à Saint-Malo, ce qui était l'une des conditions de la vente du marché Champlain au gouvernement, sans quoi la ville réclamera le contrat, reprendra possession de sa propriété et réclamera la valeur du matériel démolé.

DÉMARCHES DE L'AUTRICHE AUPRÈS DU VATICAN

New-York, 31. — (Sous toutes réserves.) — La "Tribune" de ce matin publie la dépêche suivante de Washington, datée d'hier: "Un câblegramme de Berne (Suisse) dit aujourd'hui que le chancelier d'Autriche, sous la direction de l'empereur Charles, a récemment tenté de persuader au Vatican d'intervenir en faveur d'une paix générale basée sur l'intégrité de la monarchie."

10 PERSONNES SE NOIENT À NEW-YORK

New-York, 31. — Plusieurs employés du chantier maritime de New-York se sont noyés aujourd'hui alors que la planche de débarquement d'un nouveau cuirassé a été par le milieu, lançant 30 ou 40 hommes à la mer. Un rapport dit qu'un moins 10 hommes se sont noyés.

LES ÉMEUTES À PÉTROGRAD

ELLES ONT FAIT CES JOURS DERNIERS PLUS DE 1,500 VICTIMES, DONT 400 ONT TROUVÉ LA MORT. — LA POPULATION S'INDIGNE CONTRE LE BOL-SHEVSKI ET SES CHEFS.

Stockholm, 31. — Les combats qui ont fait rage dans les rues de Péetrograd, lundi et mardi derniers, ont eu des proportions bien plus grandes que nous l'avons indiquées. Voici ce qu'a déclaré à un correspondant de la Presse associée une personne qui vient d'arriver de Péetrograd. Cet informateur, que le correspondant a connu pendant plusieurs années comme un observateur impartial, a affirmé que, selon les rapports remis au gouvernement, 400 personnes ont été tuées et environ 1,000 ont été transportées à l'hôpital.

Dans la capitale, l'opinion publique est très soulevée contre le Bol-sheviki, dont les chefs, qui n'ont pas encore été arrêtés, n'ont pas montré en public. Malgré l'indignation particulière qu'il excite, Nicolas Lenine n'est généralement pas regardé comme un agent allemand.

2,000,000 DE RUSSES EN RETRAITE

Londres, 31. — Une dépêche de Péetrograd au "Post", faisant allusion à la retraite des Moscovites en Galicie, dit que, suivant des calculs modérés, plus de 2,000,000 de soldats russes reculent constamment. Ce sont la 11e et la 7e armées, qui se composent en grande partie de cavalerie et qui n'est pas comprise dans les chiffres précédents, bat également en retraite, et sa situation est extrêmement critique, assure le correspondant. Les Allemands font tous leurs efforts pour la capturer tout en poursuivant la 11e et la 7e armées, et il semble que la 8e armée pourrait être encerclée.

LES PANIQUES SONT REPRI-MÉES

Londres, 31. — On mande du quartier général de la 7e armée au "Times" que la situation est plutôt de nature à donner plus d'espérances. Les paniques sont impitoyablement réprimées. Trois divisions de cavalerie ont pris position en travers de toute la ligne de retraite.

Les déserteurs sont fusillés et les tentatives faites pour répandre une panique sont réprimées par de promptes exécutions. Les déserteurs, les espions et les agitateurs qui jettent d'une immunité complète sous le régime des comités, jonchent maintenant les grand-routes de leurs cadavres. Un papier épinglé sur les corps dit: "Ci-git un traître à son pays". Les insignes rouges et autres qui ont accompagné la démolition des troupes ont presque disparu.

EVASIONS NOMBREUSES DE PRISONNIERS DE GUERRE

Péetrograd, 31. — L'accroissement notable du nombre des prisonniers de guerre qui se sont échappés de la Russie depuis la révolution, attire l'attention des autorités militaires. Suivant un rapport relatif à la période du début de la guerre au mois de mars, on a constaté en tout 5,350 évasions. En mars, 735 prisonniers se sont enfuis; 2,518 en avril; plus de 3,000 en mai.

UN SOUS-MARIN BOCHE ENDOMMAGE

La Carogne, Espagne, 31. — Le sous-marin allemand U-23 a jeté l'ancre dans le port hier soir. Seul son périscope sortait de l'eau lorsqu'il est entré.

Le sous-marin est sérieusement endommagé et le commandant et l'équipage ont refusé de dire les causes de l'accident.

ELLE AURA LIEU DU 9 AU 16 DECEMBRE A STOCKHOLM.

Paris, 31. — A une réunion du comité exécutif du parti socialiste français et des délégués des socialistes anglais et russes convoqués pour fixer la date de la conférence internationale socialiste et ouvrière, au sujet de laquelle le conseil des délégués des ouvriers et des soldats de Russie a pris l'initiative, on a décidé que la conférence devra avoir lieu du 9 au 16 décembre, à Stockholm, ou si l'on ne trouve pas cette ville convenable, à Christiania ou dans une autre ville.

On a décidé également que toutes les organisations affiliées à l'Internationale doivent être invitées à la conférence, et qu'une scission s'étant produite depuis le début des hostilités, les groupes de la minorité et de la majorité doivent être invités pour qu'ils forment des groupes distincts. On demandera aux sections nationales de s'engager à révéler solennellement avant la conférence la manière dont ils entendent appliquer les décisions générales de la conférence.

La conférence internationale des socialistes de l'Entente aura lieu à Londres, les 28 et 29 août.

POUR ÉVEILLER LA NATION AMÉRICAINE

COMMENTAIRES DU DISCOURS DE M. LANSING.

Londres, 31. — Les journaux du matin commentent favorablement le discours du secrétaire d'Etat Lansing, prononcé aux officiers de marine, à Port Sacket, New-York. Le "Times" regrette de constater que la vérité toute entière n'est qu'imparfaitement saisie par les masses américaines malgré les claires explications du président Wilson et du secrétaire Lansing, et fait aussi allusion à la confiance que le peuple met en le président Wilson et le

LES ÉMEUTES À PÉTROGRAD

ATTAQUE RÉUSSIE SUR L'AINSE

LES FRANÇAIS SE PORTENT A L'OFFENSIVE SUR UNE ETENDUE DE 1,500 VERGES A LA ROYÈRE.

Paris, 31. — La nuit dernière, dit le bulletin officiel de cet après-midi, les Français ont dirigé une victorieuse attaque contre les positions allemandes, sur un front de 1,500 verges à La Royère et à l'ouest d'Épône-de-Chevregny, sur le front de l'Aisne. Ils ont brisé une contre-attaque.

Les Poilus ont fait 167 prisonniers, dont 2 officiers et 15 sous-officiers appartenant à 3 régiments. L'artillerie et l'infanterie ont montré de l'activité dans le secteur de Cerny-Hurtbise.

En Champagne, au nord-ouest de Prosnes, l'ennemi, après un violent bombardement, tenta une attaque par surprise qu'une riposte vigoureuse de notre artillerie et de notre infanterie réduisit à néant.

Il y eut de vifs duels d'artillerie sur les deux rives de la Meuse. Les troupes assaillantes rapportent qu'entre Dixmude et Boesinghe elles se sont emparées des deux premières lignes de tranchées après avoir combattu sur un terrain très difficile.

Les Anglais ont repris La Bassée qu'ils avaient abandonnée récemment aux mains des Allemands.

Français et Anglais sont maintenant en face d'une vaste concentration d'artillerie et de troupes fraîches allemandes qui ont été amenées sur le front.

Les Alliés de l'Entente ont la supériorité aérienne. Les hauts fonctionnaires militaires de l'Entente disent que le moral des Allemands a baissé.

LES RETRANCHEMENTS DE LA LIGNE SONT ATTEINTS

Sur le front anglais, 31. — Les Alliés qui ont déclenché leur offensive, ce matin, ont avancé bien au delà des tranchées démantelées de l'ennemi. A plusieurs endroits, ils ont atteint les retranchements de deuxième ligne sur un front de 20 milles d'attaque, suivant les premiers rapports.

Les troupes anglo-françaises sont allées au feu à la faveur du plus violent tir de barrage de la guerre. L'artillerie des assaillants avance et la situation est satisfaisante à tous égards.

EN ROUMANIE

Londres, 31. — Bulletin officiel roumain du 28: Dans la région montagneuse entre la vallée de Casin et le Putna, l'ennemi a cherché à nous attaquer à différents points, mais nous avons partout repoussé les attaques. Nous nous battons pour la possession de la hauteur de Magura Casulin.

TOUTE UNE FAMILLE CONDAMNÉE À MORT

Londres, 31. — On mande d'Amsterdam: Un marchand influent de Liège, M. Groner, sa femme et ses 2 filles âgées de 14 et 20 ans ont été arrêtés, jugés et condamnés à mort par les autorités allemandes, sous l'accusation non établie d'espionnage.

Le père et la mère ont été fusillés en présence de leurs enfants. On a offert à celles-ci la liberté si elles révélaient les noms de leurs parents complices. Les jeunes filles ont refusé, l'aînée disant:

"Si nous parlons, nous ferons peut-être périr 50 personnes. Nous préférons mourir seules." Elle a été immédiatement fusillée. La cadette a été torturée, outragée et également fusillée.

A L'EXPOSITION DE QUÉBEC

Québec, 31.